

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDELOT
Administration, Impressions et Annonces, TEL. 10.47
35, Rue Fontenelle, 35
Adresse Télégraphique: RANDELOT Havre

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

RÉDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR - JORDAN
Téléphone: 14.80
Secrétaire Général: TH. VALLÉE
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ANNONCES
AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, boul. de Strasbourg.
A PARIS..... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est
seule chargée de recevoir les Annonces pour
le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces Judiciaires et légales

Table with columns: ABONNEMENTS, Trois Mois, Six Mois, Un An. Rows: Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme, Autres Départements, Union Postale.

Questions sociales

Pour la Création de Dispensaires d'Hygiène sociale

La situation de la santé publique en France est, il ne faut point se le dissimuler, des plus inquiétantes. Notre pays est, à cet égard, loin d'être au rang où devraient le placer parmi les nations son développement intellectuel, sa puissance financière et l'ensemble de ses idées morales et sociales.

Les lois qui touchent le plus directement à la conservation de la santé publique, la loi du 15 juillet 1893 sur l'assistance médicale gratuite et la loi du 15 février 1902 sur la protection de la santé publique n'ont produit que des résultats tout à fait insuffisants.

Cette situation fâcheuse est provoquée par le développement effrayant des maladies sociales, qui ont leur origine principalement dans l'alcoolisme et le taudis.

La mortalité infantile reste très grande, malgré la diminution considérable de l'organisation des consultations de nourrissons, des mutualités maternelles, des institutions d'assistance maternelle et de protection de l'enfance.

Et ces constatations sont d'autant plus pénibles que, précisément, la tuberculose est aujourd'hui scientifiquement reconnue comme étant une maladie parfaitement curable et même évitable.

Des mesures sociales, énergiquement et utilement appliquées, pourraient donc suffire à diminuer considérablement cette mortalité et permettre à notre pays de reprendre la marche ascendante nécessaire à l'avènement de notre race.

Or, de telles considérations n'ont pas été sans ébranler les hygiénistes et les sociologues, et une véritable croisade a été entreprise par de grandes Associations, comme l'Alliance d'Hygiène sociale, la Fédération nationale de la Mutualité française, l'Association internationale contre la tuberculose, la Ligue contre la mortalité infantile, la Ligue nationale contre l'alcoolisme, etc.

Cette manière de faire est déjà depuis quelques années celle de la plupart des Sociétés de secours mutuels, et c'est ce même souci de la prévention qui a animé

les auteurs des lois sur les habitations à bon marché et sur la petite propriété.

Comment convient-il que cette prévoyance s'exerce dans nos services publics d'assistance médicale? et peut-on espérer que les divers établissements hospitaliers ou de consultations suffiront? L'expérience semble prouver manifestement que, malgré le dévouement du corps médical, l'organisation actuelle est insuffisante et qu'il est indispensable de prendre des mesures nouvelles.

Une de celles-ci concerne la création de dispensaires d'hygiène sociale, pour laquelle MM. Léon Bourgeois, Ribot, Paul Strauss, Ferdinand-Dreyfus et quelques-uns de leurs collègues ont déposé une proposition de loi sur le bureau du Sénat.

Sans doute, disent-ils, il ne s'agit point de prétendre que le dispensaire soit le seul instrument, ni l'instrument le plus parfait pour lutter contre les maladies sociales. Mais il leur apparaît comme étant le meilleur instrument pour satisfaire aux besoins les plus urgents et les plus immédiats, car il réalise à leurs yeux une formule essentiellement pratique, très souple, s'adaptant un peu à toutes les exigences, et surtout il est très économique, étant donné les résultats qu'il permet d'obtenir.

Les dispensaires, dont MM. Bourgeois, Ribot, Strauss et leurs collègues proposent la création, sont des établissements où seraient donnés des conseils de prophylaxie et d'hygiène, où l'on faciliterait ou assurait aux malades atteints de maladies transmissibles l'admission dans les hospices, sanatoria, maisons de cure ou de convalescence, et où, le cas échéant, seraient mis à la disposition du public des services de désinfection du linge, du matériel, des locaux et des habitations rendus insalubres par des malades.

Ces dispensaires pourraient également conclure, au profit des indigents, des accords avec les diverses institutions d'assistance, permettant notamment l'organisation de consultations gratuites et de distributions de médicaments.

Et ainsi le dispensaire pourra se charger, notamment, de l'éducation antituberculeuse des malades et de leur famille. Il deviendra aussi un instrument social de préservation et d'éducation, inconnu jusqu'ici dans notre organisation hygiénique, et ses frais d'installation pourraient, du reste, être très minimes.

Telles sont les grandes lignes de l'organisation des dispensaires prévus par la proposition de loi soumise au Sénat, et qui, disent ses initiateurs, se créeront d'autant plus facilement que leur organisation se rapprochera davantage de l'organisation des œuvres d'initiative privée.

Et, dans ce but, ils ont prévu, dans les termes de leur proposition, les mesures nécessaires pour que la loi permette de réaliser prudemment et progressivement l'œuvre de préservation et de sauvegarde à laquelle se doit de collaborer tous ceux qui ont le souci de l'avènement de la race et de la défense nationale.

F. POLET.

Navires Américains et Allemands AU MEXIQUE

Le transport américain Buffalo, les croiseurs Pittsburg, Mayland, ainsi que les transports de charbon Jupiter et Saturne, ont reçu l'ordre de se tenir prêts à partir immédiatement.

Le petit croiseur allemand Dresden, est parti pour Tampico, le pétrolier allemand Osaga ayant essuyé des coups de feu.

ILLUSIONS DANGEREUSES

A la réunion contradictoire de mercredi, M. Le Chapelain m'a fait l'honneur de citer courtoisement une critique que, non moins courtoisement, j'avais adressée au socialisme au cours d'un de mes articles. Cela me fait plaisir que le candidat socialiste lise mes papiers aussi je lui répondrai ici-même.

J'avais écrit que le socialisme, avec ses systèmes utopiques et intransigeants, nous offre l'exemple le plus parfait du dogmatisme politique et social; or, M. Le Chapelain me permettra de lui dire qu'il nous en a donné l'autre soir la confirmation la plus éclatante.

C'était à propos des trois ans de l'orateur socialiste a proclamé avec force ses convictions pacifistes et a affirmé, sans admettre de réplique, que l'état d'esprit pacifique, général en France, était également en Allemagne; qu'il n'y avait donc pas lieu de craindre une attaque brusquée ni de s'imposer des charges militaires écrasantes.

Je me garderais de blâmer l'idéal pacifiste de M. Le Chapelain; je le blâmerais d'autant moins qu'il fut longtemps le mien; j'avouerai même que bien d'autres « utopies » socialistes m'ont séduit et que je ne le regrette pas car, si l'expérience et la sagesse nous obligent à y renoncer, du moins c'est avoir été jeunes et optimistes que de les avoir partagés; même réputées elles gardent la saveur des belles illusions d'autrefois!

Pacifistes, soit; nous devons l'être et M. Le Chapelain a raison de dire qu'on l'est, en général, dans notre pays; on l'est, non pas seulement dans la classe ouvrière, mais dans toutes les classes, en dépit de quelques têtes chaudes et de certaines excitations chauvines. Mais là où il se trompe complètement, c'est quand il « systématise » et qu'il « croit pouvoir conclure que l'état des esprits « doit être » le même en Allemagne qu'en France; le pacifisme qui devient un dogme nous fait complètement perdre de vue la réalité, parfois redoutable.

Il est décevant de toujours parler de soi, mais l'expérience personnelle est celle que l'on peut citer avec le plus de sûreté. En tant que pacifiste, j'envisageais donc les charges militaires comme un lourd et pénible tribut pour notre pays; pénible par l'absorption d'immenses ressources qui auraient pu si bien être employées à d'urgentes réformes sociales; pénible par l'immobilisation de tant de forces humaines, manuelles et intellectuelles; et je me demandais si vraiment ce sacrifice et ceux que l'on allait encore nous demander étaient bien nécessaires!

Or, j'ai été en Allemagne, et, une fois de plus, l'expérience a modifié mon point de vue: Il n'est pas vrai que les Allemands ont la même mentalité que nous; il n'est pas vrai que l'Allemagne soit aussi pacifique que la France. Quiconque voyage au delà des Vosges, regarde et entend, a le spectacle d'une Allemagne militariste qui ne cesse de se préparer à la guerre.

Nos socialistes aiment à dénoncer le militarisme; mais notre militarisme est à l'eau de rose à côté du militarisme

allemand, dans ce pays où l'uniforme jouit d'une faveur inouïe parmi toutes les couches de la société, où les officiers tiennent partout le haut du pavé, où l'universel esprit de discipline et le prestige de la force imposent le respect de l'armée même aux éléments les plus avancés.

Je ne citerai qu'un exemple particulier et personnel mais qui me paraît typique: partout où j'ai été, chez des paysans, des ouvriers, des commerçants, des étudiants, des professeurs, des pasteurs, partout on m'a demandé, tout d'abord, si j'avais fait mon service militaire, où et comment, avec mille détails; j'avoue que jamais je n'avais tant parlé de mes souvenirs de caserne. Partout également, d'ailleurs, j'ai trouvé le portrait de mes hôtes en tenue militaire.

Et puis, dans les villes de garnison, ce ne sont que marches, contre-marches, marches de nuit, essais de mobilisation, et, sur les frontières, d'énormes travaux stratégiques poussés fébrilement, des « ruées » de lignes de chemins de fer en vue de la fameuse attaque brusquée.

Evidemment, il ne faut pas « se frapper » et la paix armée, ou la guerre pacifique, en durant depuis trente ans, nous a déjà prouvé qu'elle peut encore durer; mais quand on a vu tout cela, on est bien obligé de descendre de son idéal pacifiste et de se dire « attention!... » et si l'armure militaire reste lourde, elle nous apparaît du moins comme une nécessité impérieuse de l'heure.

CASPAR-JORDAN.

Un Incident chez les Artistes français

Le buste de l'Empereur d'Allemagne sera-t-il exposé au Salon

On commente avec quelque vivacité, au sein de la Société des Artistes français qui prépare en ce moment l'organisation de son prochain Salon, un incident provoqué par un dissentiment survenu entre le comité de la société et un statuaire berlinois, M. W. Repner, auteur d'un buste de l'empereur d'Allemagne, qu'il comptait exposer au Salon.

L'artiste allemand est allé faire part au maître Antonin Mercier, président des Artistes français, de son intention d'exposer son œuvre. M. Antonin Mercier s'efforça de lui faire comprendre l'inopportunité d'un tel projet, craignant, d'accord avec les membres du comité, que l'exposition du buste de Guillaume II ne fut l'occasion d'incidents regrettables.

M. Repner parut convaincu et s'engagea à renoncer à son projet, acceptant la compensation que lui offrait M. Mercier, lui permettant d'envoyer au Salon, dans des délais moins stricts, deux œuvres qu'il lui vendrait de choisir. M. Coutan, collègue de M. Mercier à l'Institut et au comité de la Société, consulté à son tour par le statuaire allemand, fut du même avis que le président des Artistes français, et refusa de M. Repner la même promesse.

Cependant celui-ci se rendait bientôt au Grand-Palais, et pria le secrétaire général de la société, M. Thuauy, d'inscrire le buste de l'empereur d'Allemagne. C'est alors que M. Mercier, apprenant cette démarche, rappela en termes pressants sa promesse et sculpteur lui déclarant qu'il était obligé de considérer la rupture de son engagement comme une provocation à des désordres fâcheux. M. Repner s'en défendit et renouvela sa promesse. Les choses en sont là. Il convient de remarquer qu'ailleurs que le statuaire allemand n'ayant encore obtenu aucune réponse au Salon des Artistes français n'est pas exempt de l'examen du jury, lequel se réunira demain, statuant sur toutes les admissions proposées par les Commissions spéciales.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES Du 26 Avril 1914

CANDIDATS RÉPUBLICAINS DE GAUCHE

1^{re} Circonscription du Havre
JULES SIEGFRIED
ANCIEN MINISTRE
DÉPUTÉ SORTANT

2^e Circonscription du Havre
PAUL CLOAREC
CAPITAINE DE FRÉGATE DE RÉSERVE
Ancien Directeur de la « Ligue Maritime »

3^e Circonscription du Havre
GEORGES BUREAU
DÉPUTÉ SORTANT
Président d'Honneur de la Société d'Encouragement à l'Agriculture de l'Arrondissement du Havre

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

1^{re} Circonscription du Havre RÉUNION PUBLIQUE

Une réunion publique aura lieu aujourd'hui vendredi, à 8 h. 3/4, à l'École rue Dauphine. M. Jules Siegfried exposera son programme. Les cartes d'électeurs seront exigées à l'entrée.

2^e Circonscription du Havre

Les Réunions de M. Paul Cloarec

Candidat d'Union Républicaine
Hier après-midi, M. Paul Cloarec a fait deux conférences, l'une à Saint-Aubin-Routot, l'autre à Rogerville. Il revint, en outre, exposer son programme à Montivilliers dans une réunion organisée par M. G. Ancel et à laquelle assistait également le citoyen Larigue.

A Montivilliers

A 2 h. 30, 350 électeurs se trouvaient réunis dans la Halle au Blé, sous la présidence de M. Peyriou, ayant comme assesseurs MM. Delalande et Jules Leboucher. M. Georges Ancel donna alors une deuxième édition de la conférence que déjà nous avions entendue avant-hier soir au Cercle Franklin. Les auditeurs furent plus calmes que ceux de la veille. Nous devons constater toutefois l'impression tapageuse de la première réunion, s'évertuant à crier à certains passages des discours de M. Paul Cloarec. Ceux-ci furent interrompus par le citoyen Larigue. Nous devions les revoir, d'ailleurs, à Rogerville, où ils tentèrent de semer la perturbation parmi les électeurs qui étaient venus entendre le candidat républicain. Non contents de suivre dans chaque réunion le candidat de leur parti, afin que celui-ci trouve des applaudissements nourris mais commandés et une majorité respectable mais fabriquée de toutes pièces, ils suivent le candidat républicain de commune en commune, essaient de l'obstruction et emploient les aboiements pour exprimer leur pensée et imposer leur manière de voir.

Dernière Heure PARIS, TROIS HEURES MATIN

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Table with columns: MÉTAUX, LONDRES, 16 AVRIL, Dépêche de 4 h. 30. Rows: CUIVRE, ÉTAIN, FER.

NEW-YORK, 16 AVRIL

Table with columns: CUIVRE Standard disp., Amalgamat. Cop., Fer. Rows: CUIVRE, Amalgamat. Cop., Fer.

Voyage de M. Poincaré en Italie

Rome. — La Tribuna annonce que M. Poincaré viendrait passer quelques jours à Viareggio, en Toscane, dans le courant de cet été.

UN DISCOURS DE M. BAUDIN

LAGN. — M. Pierre Baudin, sénateur, ancien ministre, a prononcé hier un discours dans une imposante réunion présidée par M. Erment, sénateur.

L'orateur a déclaré que la loi de trois ans répond à des nécessités de la défense.

On a dit que l'Allemagne n'avait pas menacé; les allemands eux-mêmes reconnaissent que la France n'aurait pas consenti de tels sacrifices si les armements allemands n'avaient pas précédé.

On parle de revenir par étapes à la loi de deux ans; cela est impossible en face de la situation créée par l'Allemagne.

« Nous voulons le respect de la liberté de conscience. Les républicains comprennent la R. publique seulement dans l'ordre, le travail et l'honnêteté. Nous désirons la liberté pour tous, l'égalité pour tous devant la loi. Nous excluons seulement ceux qui s'insurgent contre le drapeau national. »

L'AFFAIRE CALMETTE

M. Pierre Guéydan, frère de Mme Guéydan, vient d'adresser aux journaux une lettre dans laquelle il proteste contre les propos tenus à M. Boncard, juge d'instruction, par un sieur Philippaux.

« Ce témoin, dit-il, n'a pas été heureux dans le choix de son poste; ma sœur, Mme Guéydan, n'est jamais allée dans le Nord-Sud. »

M. Pietri, ancien collaborateur de M. Caillaux, a déclaré qu'en janvier dernier un journaliste lui annonça la publication prochaine dans le Figaro de documents politiques d'un caractère secret, dirigés contre M. Caillaux et que M. Calmette s'était procurés à prix d'argent.

M. Pietri en avertit M. Caillaux, mais la publication n'eut pas lieu.

Le témoin a demandé de la façon la plus formelle les propos que le Figaro du 20 mars lui prêtait d'une façon dépourvue, suivant lesquels il aurait annoncé à plusieurs personnes que Mme Caillaux avait déclaré dès le lundi matin qu'elle tuerait M. Calmette.

L'ASSASSINAT DE M. CADIQUÉ

BREST. — M. Bidart de la Noe, juge d'instruction, s'est rendu hier à Landerneau pour entendre la témoignage de M. Dukeramur qui, gravement malade, ne pouvait répondre à la convocation du juge.

M. Dukeramur affirme que le 29 décembre son ami, M. Cadiou, lui dit qu'il partait le lendemain pour Paris. Il le chargea de faire un petit achat destiné à une parente habitant Landerneau.

ACCIDENT D'AUTOBUS

CONSTANTINE. — Un autobus faisant le service entre Durdj et Msila a renversé hier matin sur la route.

INCENDIE DANS UNE MINE

CHARLEROI. — Au cours de l'incendie du charbonnage de Gilly, deux mineurs ont été tués par les gaz et d'autres victimes.

LE GÉNÉRAL VERAND EN TUNISIE

TUNIS. — Le général Verand successeur du général Pistor, au commandement de la division d'occupation, a fait hier matin son entrée officielle à Tunis. Les troupes rendaient les honneurs.

UN DRAME A MARSEILLE

Hier matin, à deux heures, un drame s'est déroulé rue de la Paix, à Marseille, au numéro 28, dans l'appartement occupé par Mmes veuves Zenit, Renier et deux fillettes.

Celles-ci, au milieu de leur sommeil, furent brusquement réveillées par un bruit insolite.

Un ancien locataire de la maison, Louis Andrieu, âgé de quarante-cinq ans, venait en effet de pénétrer dans l'appartement, à l'aide de fausses clefs.

ACCIDENT D'AUTOBUS

CONSTANTINE. — Un autobus faisant le service entre Durdj et Msila a renversé hier matin sur la route.

INCENDIE DANS UNE MINE

CHARLEROI. — Au cours de l'incendie du charbonnage de Gilly, deux mineurs ont été tués par les gaz et d'autres victimes.

LE GÉNÉRAL VERAND EN TUNISIE

TUNIS. — Le général Verand successeur du général Pistor, au commandement de la division d'occupation, a fait hier matin son entrée officielle à Tunis. Les troupes rendaient les honneurs.

UN DRAME A MARSEILLE

Hier matin, à deux heures, un drame s'est déroulé rue de la Paix, à Marseille, au numéro 28, dans l'appartement occupé par Mmes veuves Zenit, Renier et deux fillettes.

Celles-ci, au milieu de leur sommeil, furent brusquement réveillées par un bruit insolite.

L'Incident Mexico-Américain EST TERMINÉ

WASHINGTON. — Le représentant américain à Mexico dit dans ses dépêches que son entrevue avec le général Huerta a été très cordiale et satisfaisante.

On annonce officiellement que si la réparation demandée est accordée, les vaisseaux en route pour le Mexique pourront être rappelés.

DIRIGEABLE ALLEMAND AVARIÉ

BERLIN. — Le dirigeable Z-5, qui revenait hier après-midi à 4 h. 45 d'une promenade au-dessus de Berlin, a été obligé, en raison d'un vent très violent, de regagner son hangar.

LES ITALIENS EN TRIPOLITAINE

BENGAZI. — Une colonne italienne a attaqué 2,000 rebelles dans le voisinage de Gedabia.

Les rebelles, complètement mis en déroute, se sont enfuis, laissant sur le terrain 150 morts en emportant de nombreux blessés.

Si remarquer, en effet, que ce n'était point là une question politique.

M. Lartigue développa ensuite son programme. Puis M. Louis Bindeau monta à la tribune pour défendre la candidature de M. G. Ancel et renouvela contre M. Cloarec les attaques qu'il ne cesse d'imprimer depuis le début de la campagne dans le Journal du Havre.

Trois ordres du jour — un en faveur de chaque candidat — furent mis aux voix. Celui de M. Ancel recueillit une cinquantaine de voix ; celui de M. Cloarec, 20 ; et celui du citoyen Lartigue, 3.

A Saint-Aubin-Routot
A six heures et demie, sous le préau de l'école de Saint-Aubin-Routot, vingt électeurs vinrent entendre l'exposé du programme de M. Cloarec, qui mit principalement en parallèle les conceptions politiques des deux candidats en présence et demanda à ses auditeurs de faire triompher, sur son nom, la République, le 26 avril prochain.

Les électeurs présents, après avoir serré la main du sympathique candidat, se séparèrent aux cris de : « Vive la République ! »

A Rogerville
Ce sont ces mêmes cris qui clôturèrent la réunion tenue à Rogerville, à 8 heures, bien que, comme nous l'avons dit, deux ou trois perturbateurs, venus tout exprès de Gainneville, aient voulu par leurs paroles violentes et leurs accusations inopées jeter le discrédit sur M. Cloarec. Il est vrai que ce dernier eût été fait de remettre à leur place ces messieurs et de rallier sur lui la sympathie des électeurs présents.

Il faut reconnaître que les réactionnaires aient peur, pour se livrer à de tels scandales.

M. Paul Cloarec exposera son programme aujourd'hui, à :
L'école de la rue Piedfort, à 8 h. 3/4.

3. Circonscription du Havre
Lettre d'un Paysan Normand

Nous recevons la lettre suivante :
A Monsieur le Rédacteur en chef du Journal « Le Petit Havre »

Monsieur le Rédacteur,
Habitant Criquebeuf-l'Esneval depuis de longues années et lecteur assidu de votre journal, je vous serais reconnaissant, de vouloir bien accorder l'hospitalité de vos colonnes à la lettre ci-jointe.

Je n'ai pas une grande instruction. M. le Rédacteur, et ne suis pas un savant comme on dit à la campagne, mais je ne crois pas, comme tout vrai Normand, manquer de bon sens. Je vous dirai, Monsieur le Rédacteur, que je suis républicain et ne changerai jamais. J'ai toujours bien voté et toujours pour le candidat se rapprochant le plus près de mes idées, qui sont un peu avancées comme on dit chez nous. J'ai assisté mardi dernier à la réunion de M. Guillard et ai été complètement déçu. Soixante personnes se trouvaient dans la salle de la Justice de paix où avait lieu la réunion, une vingtaine d'autres qui voulaient voir le « Monsieur de Saint-Romain » comme on appelle ce candidat en notre canton, étaient restées à la porte et dans le couloir de la mairie.

Les uns disaient en montrant M. Gayant, c'est celui-là, les autres répondaient, mais non, c'est le Monsieur qui a la barbe rouge. Comme j'étais loin, en y songeant, des belles réunions de M. Bureau et de celles que faisait autrefois à Criquebeuf M. Suchoy. Bref, après la composition du bureau, la parole fut donnée au candidat.

Tout d'abord, il dit que son grand-père était né à Criquebeuf et qu'il n'y avait pas plus loin d'Etainville à Criquebeuf que d'Etretat, ce qui voulait dire, qu'il pouvait être bien député de Criquebeuf. J'ai été à ce moment pour lui dire, si vous tenez ce raisonnement à Pierrebois ou à Benoüville, vous êtes fichu. Ayant préféré me faire, il s'est mis à faire la lecture des votes du député Bureau, à lui reprocher qu'il avait tourné casaque et de républicain modéré était passé aux radicaux-socialistes qui lui avaient donné l'investiture de la Fédération dans la Seine Inférieure.

Je me suis souvenu, en ce moment-là, avoir lu le 31 mars dernier, dans votre journal, que M. A. Carnot, président de la Commission centrale du Parti républicain démocratique, avait adressé à M. Bureau une lettre contresignée par le secrétaire général M. C. Pallu de la Barrière, où il lui donnait l'investiture du parti.

Enfin, M. Guillard n'a été d'accord avec notre député que sur la loi de trois ans. Pour tout le reste, il lui semble qu'on peut faire des améliorations et des économies en supprimant un grand nombre de fonctionnaires aux contributions indirectes, qui protestent contre le rachat des chemins de fer de l'Ouest-Etat, où le gouvernement républicain, à ce qu'il paraît, a fait une bien mauvaise opération.

Ea terminant, M. Guillard a parlé des intérêts communs de Saint-Romain et de Criquebeuf, à la fin il a fait que je me mordais la langue pour ne pas protester à nouveau. Il y a à dire deux ans que le Conseil municipal de Criquebeuf désire qu'une nouvelle foire ait lieu tous les ans, au mois de septembre, le Conseil municipal de Saint-Romain refuse son adhésion, alors comment fera M. Guillard pour concilier les intérêts des deux cantons ? Il est certain que notre député ne recueillera pas le vote de Criquebeuf.

M. L. Guillard a parlé des intérêts communs de Saint-Romain et de Criquebeuf, à la fin il a fait que je me mordais la langue pour ne pas protester à nouveau. Il y a à dire deux ans que le Conseil municipal de Criquebeuf désire qu'une nouvelle foire ait lieu tous les ans, au mois de septembre, le Conseil municipal de Saint-Romain refuse son adhésion, alors comment fera M. Guillard pour concilier les intérêts des deux cantons ? Il est certain que notre député ne recueillera pas le vote de Criquebeuf.

M. L. Guillard a parlé des intérêts communs de Saint-Romain et de Criquebeuf, à la fin il a fait que je me mordais la langue pour ne pas protester à nouveau. Il y a à dire deux ans que le Conseil municipal de Criquebeuf désire qu'une nouvelle foire ait lieu tous les ans, au mois de septembre, le Conseil municipal de Saint-Romain refuse son adhésion, alors comment fera M. Guillard pour concilier les intérêts des deux cantons ? Il est certain que notre député ne recueillera pas le vote de Criquebeuf.

M. L. Guillard a parlé des intérêts communs de Saint-Romain et de Criquebeuf, à la fin il a fait que je me mordais la langue pour ne pas protester à nouveau. Il y a à dire deux ans que le Conseil municipal de Criquebeuf désire qu'une nouvelle foire ait lieu tous les ans, au mois de septembre, le Conseil municipal de Saint-Romain refuse son adhésion, alors comment fera M. Guillard pour concilier les intérêts des deux cantons ? Il est certain que notre député ne recueillera pas le vote de Criquebeuf.

M. L. Guillard a parlé des intérêts communs de Saint-Romain et de Criquebeuf, à la fin il a fait que je me mordais la langue pour ne pas protester à nouveau. Il y a à dire deux ans que le Conseil municipal de Criquebeuf désire qu'une nouvelle foire ait lieu tous les ans, au mois de septembre, le Conseil municipal de Saint-Romain refuse son adhésion, alors comment fera M. Guillard pour concilier les intérêts des deux cantons ? Il est certain que notre député ne recueillera pas le vote de Criquebeuf.

M. L. Guillard a parlé des intérêts communs de Saint-Romain et de Criquebeuf, à la fin il a fait que je me mordais la langue pour ne pas protester à nouveau. Il y a à dire deux ans que le Conseil municipal de Criquebeuf désire qu'une nouvelle foire ait lieu tous les ans, au mois de septembre, le Conseil municipal de Saint-Romain refuse son adhésion, alors comment fera M. Guillard pour concilier les intérêts des deux cantons ? Il est certain que notre député ne recueillera pas le vote de Criquebeuf.

M. L. Guillard a parlé des intérêts communs de Saint-Romain et de Criquebeuf, à la fin il a fait que je me mordais la langue pour ne pas protester à nouveau. Il y a à dire deux ans que le Conseil municipal de Criquebeuf désire qu'une nouvelle foire ait lieu tous les ans, au mois de septembre, le Conseil municipal de Saint-Romain refuse son adhésion, alors comment fera M. Guillard pour concilier les intérêts des deux cantons ? Il est certain que notre député ne recueillera pas le vote de Criquebeuf.

M. L. Guillard a parlé des intérêts communs de Saint-Romain et de Criquebeuf, à la fin il a fait que je me mordais la langue pour ne pas protester à nouveau. Il y a à dire deux ans que le Conseil municipal de Criquebeuf désire qu'une nouvelle foire ait lieu tous les ans, au mois de septembre, le Conseil municipal de Saint-Romain refuse son adhésion, alors comment fera M. Guillard pour concilier les intérêts des deux cantons ? Il est certain que notre député ne recueillera pas le vote de Criquebeuf.

M. L. Guillard a parlé des intérêts communs de Saint-Romain et de Criquebeuf, à la fin il a fait que je me mordais la langue pour ne pas protester à nouveau. Il y a à dire deux ans que le Conseil municipal de Criquebeuf désire qu'une nouvelle foire ait lieu tous les ans, au mois de septembre, le Conseil municipal de Saint-Romain refuse son adhésion, alors comment fera M. Guillard pour concilier les intérêts des deux cantons ? Il est certain que notre député ne recueillera pas le vote de Criquebeuf.

M. L. Guillard a parlé des intérêts communs de Saint-Romain et de Criquebeuf, à la fin il a fait que je me mordais la langue pour ne pas protester à nouveau. Il y a à dire deux ans que le Conseil municipal de Criquebeuf désire qu'une nouvelle foire ait lieu tous les ans, au mois de septembre, le Conseil municipal de Saint-Romain refuse son adhésion, alors comment fera M. Guillard pour concilier les intérêts des deux cantons ? Il est certain que notre député ne recueillera pas le vote de Criquebeuf.

M. L. Guillard a parlé des intérêts communs de Saint-Romain et de Criquebeuf, à la fin il a fait que je me mordais la langue pour ne pas protester à nouveau. Il y a à dire deux ans que le Conseil municipal de Criquebeuf désire qu'une nouvelle foire ait lieu tous les ans, au mois de septembre, le Conseil municipal de Saint-Romain refuse son adhésion, alors comment fera M. Guillard pour concilier les intérêts des deux cantons ? Il est certain que notre député ne recueillera pas le vote de Criquebeuf.

M. L. Guillard a parlé des intérêts communs de Saint-Romain et de Criquebeuf, à la fin il a fait que je me mordais la langue pour ne pas protester à nouveau. Il y a à dire deux ans que le Conseil municipal de Criquebeuf désire qu'une nouvelle foire ait lieu tous les ans, au mois de septembre, le Conseil municipal de Saint-Romain refuse son adhésion, alors comment fera M. Guillard pour concilier les intérêts des deux cantons ? Il est certain que notre député ne recueillera pas le vote de Criquebeuf.

liens qui nissent la Grèce à la nation romaine, et il est absolument impossible que des Grecs aient pu commettre le crime qu'on voudrait leur imputer, étant donné les intérêts qui nissent actuellement les deux nations amies.

Ces informations tendancieuses ont été lancées dans le but unique de faire naître des dissensions entre les deux Etats, et la population de l'Epire protesta énergiquement contre ces calomnies.

Invalidations de députés bulgares de l'opposition
Sofia, 16 avril.
Après quatre jours de débats, le Sobranie, dans sa séance d'aujourd'hui, s'est prononcé pour l'invalidation de quatre députés agrariens élus dans le district de Sofia. Malgré les vives protestations des oppositions, les quatre députés invalidés ont été remplacés par trois ministériels et un narodnik. Les débats s'est terminés à 29 avril à cause des fêtes de Pâques.

La Question des Chemins de Fer Orientaux
Vienne, 16 avril.
Le ministre de Serbie à Vienne, M. Jovanovich, a déclaré hier à Vienne, il a bien voulu déclarer que le principe de l'internationalisation reste encore la base des conversations qui seront reprises entre l'Etat serbe et la Compagnie des chemins de fer orientaux, et les financiers austro-hongrois et français, après les fêtes de Pâques orthodoxes.

La Situation politique d'après M. Léon Bourgeois
Vienne, 16 avril.
Le ministre de Serbie à Vienne, M. Jovanovich, a déclaré hier à Vienne, il a bien voulu déclarer que le principe de l'internationalisation reste encore la base des conversations qui seront reprises entre l'Etat serbe et la Compagnie des chemins de fer orientaux, et les financiers austro-hongrois et français, après les fêtes de Pâques orthodoxes.

Le ministre de Serbie à Vienne, M. Jovanovich, a déclaré hier à Vienne, il a bien voulu déclarer que le principe de l'internationalisation reste encore la base des conversations qui seront reprises entre l'Etat serbe et la Compagnie des chemins de fer orientaux, et les financiers austro-hongrois et français, après les fêtes de Pâques orthodoxes.

Le ministre de Serbie à Vienne, M. Jovanovich, a déclaré hier à Vienne, il a bien voulu déclarer que le principe de l'internationalisation reste encore la base des conversations qui seront reprises entre l'Etat serbe et la Compagnie des chemins de fer orientaux, et les financiers austro-hongrois et français, après les fêtes de Pâques orthodoxes.

Le ministre de Serbie à Vienne, M. Jovanovich, a déclaré hier à Vienne, il a bien voulu déclarer que le principe de l'internationalisation reste encore la base des conversations qui seront reprises entre l'Etat serbe et la Compagnie des chemins de fer orientaux, et les financiers austro-hongrois et français, après les fêtes de Pâques orthodoxes.

Le ministre de Serbie à Vienne, M. Jovanovich, a déclaré hier à Vienne, il a bien voulu déclarer que le principe de l'internationalisation reste encore la base des conversations qui seront reprises entre l'Etat serbe et la Compagnie des chemins de fer orientaux, et les financiers austro-hongrois et français, après les fêtes de Pâques orthodoxes.

Le ministre de Serbie à Vienne, M. Jovanovich, a déclaré hier à Vienne, il a bien voulu déclarer que le principe de l'internationalisation reste encore la base des conversations qui seront reprises entre l'Etat serbe et la Compagnie des chemins de fer orientaux, et les financiers austro-hongrois et français, après les fêtes de Pâques orthodoxes.

Le ministre de Serbie à Vienne, M. Jovanovich, a déclaré hier à Vienne, il a bien voulu déclarer que le principe de l'internationalisation reste encore la base des conversations qui seront reprises entre l'Etat serbe et la Compagnie des chemins de fer orientaux, et les financiers austro-hongrois et français, après les fêtes de Pâques orthodoxes.

Le ministre de Serbie à Vienne, M. Jovanovich, a déclaré hier à Vienne, il a bien voulu déclarer que le principe de l'internationalisation reste encore la base des conversations qui seront reprises entre l'Etat serbe et la Compagnie des chemins de fer orientaux, et les financiers austro-hongrois et français, après les fêtes de Pâques orthodoxes.

Le ministre de Serbie à Vienne, M. Jovanovich, a déclaré hier à Vienne, il a bien voulu déclarer que le principe de l'internationalisation reste encore la base des conversations qui seront reprises entre l'Etat serbe et la Compagnie des chemins de fer orientaux, et les financiers austro-hongrois et français, après les fêtes de Pâques orthodoxes.

Le ministre de Serbie à Vienne, M. Jovanovich, a déclaré hier à Vienne, il a bien voulu déclarer que le principe de l'internationalisation reste encore la base des conversations qui seront reprises entre l'Etat serbe et la Compagnie des chemins de fer orientaux, et les financiers austro-hongrois et français, après les fêtes de Pâques orthodoxes.

Le ministre de Serbie à Vienne, M. Jovanovich, a déclaré hier à Vienne, il a bien voulu déclarer que le principe de l'internationalisation reste encore la base des conversations qui seront reprises entre l'Etat serbe et la Compagnie des chemins de fer orientaux, et les financiers austro-hongrois et français, après les fêtes de Pâques orthodoxes.

Le ministre de Serbie à Vienne, M. Jovanovich, a déclaré hier à Vienne, il a bien voulu déclarer que le principe de l'internationalisation reste encore la base des conversations qui seront reprises entre l'Etat serbe et la Compagnie des chemins de fer orientaux, et les financiers austro-hongrois et français, après les fêtes de Pâques orthodoxes.

Le ministre de Serbie à Vienne, M. Jovanovich, a déclaré hier à Vienne, il a bien voulu déclarer que le principe de l'internationalisation reste encore la base des conversations qui seront reprises entre l'Etat serbe et la Compagnie des chemins de fer orientaux, et les financiers austro-hongrois et français, après les fêtes de Pâques orthodoxes.

Le ministre de Serbie à Vienne, M. Jovanovich, a déclaré hier à Vienne, il a bien voulu déclarer que le principe de l'internationalisation reste encore la base des conversations qui seront reprises entre l'Etat serbe et la Compagnie des chemins de fer orientaux, et les financiers austro-hongrois et français, après les fêtes de Pâques orthodoxes.

Le ministre de Serbie à Vienne, M. Jovanovich, a déclaré hier à Vienne, il a bien voulu déclarer que le principe de l'internationalisation reste encore la base des conversations qui seront reprises entre l'Etat serbe et la Compagnie des chemins de fer orientaux, et les financiers austro-hongrois et français, après les fêtes de Pâques orthodoxes.

Le ministre de Serbie à Vienne, M. Jovanovich, a déclaré hier à Vienne, il a bien voulu déclarer que le principe de l'internationalisation reste encore la base des conversations qui seront reprises entre l'Etat serbe et la Compagnie des chemins de fer orientaux, et les financiers austro-hongrois et français, après les fêtes de Pâques orthodoxes.

Le ministre de Serbie à Vienne, M. Jovanovich, a déclaré hier à Vienne, il a bien voulu déclarer que le principe de l'internationalisation reste encore la base des conversations qui seront reprises entre l'Etat serbe et la Compagnie des chemins de fer orientaux, et les financiers austro-hongrois et français, après les fêtes de Pâques orthodoxes.

Le ministre de Serbie à Vienne, M. Jovanovich, a déclaré hier à Vienne, il a bien voulu déclarer que le principe de l'internationalisation reste encore la base des conversations qui seront reprises entre l'Etat serbe et la Compagnie des chemins de fer orientaux, et les financiers austro-hongrois et français, après les fêtes de Pâques orthodoxes.

Le ministre de Serbie à Vienne, M. Jovanovich, a déclaré hier à Vienne, il a bien voulu déclarer que le principe de l'internationalisation reste encore la base des conversations qui seront reprises entre l'Etat serbe et la Compagnie des chemins de fer orientaux, et les financiers austro-hongrois et français, après les fêtes de Pâques orthodoxes.

Le ministre de Serbie à Vienne, M. Jovanovich, a déclaré hier à Vienne, il a bien voulu déclarer que le principe de l'internationalisation reste encore la base des conversations qui seront reprises entre l'Etat serbe et la Compagnie des chemins de fer orientaux, et les financiers austro-hongrois et français, après les fêtes de Pâques orthodoxes.

Le ministre de Serbie à Vienne, M. Jovanovich, a déclaré hier à Vienne, il a bien voulu déclarer que le principe de l'internationalisation reste encore la base des conversations qui seront reprises entre l'Etat serbe et la Compagnie des chemins de fer orientaux, et les financiers austro-hongrois et français, après les fêtes de Pâques orthodoxes.

Le ministre de Serbie à Vienne, M. Jovanovich, a déclaré hier à Vienne, il a bien voulu déclarer que le principe de l'internationalisation reste encore la base des conversations qui seront reprises entre l'Etat serbe et la Compagnie des chemins de fer orientaux, et les financiers austro-hongrois et français, après les fêtes de Pâques orthodoxes.

M. Léon Bourgeois voudrait que son parti s'intitulât : « Parti social ».

LA RÉFORME ÉLECTORALE
M. Léon Bourgeois note que le grief fait à son parti et à la République, c'est l'impuissance du régime parlementaire. Mais « la Droite » ne propose que de le remplacer, rien ou presque : tout juste la R. P. Or, si M. Bourgeois croit nécessaire une réforme électorale, il ne croit pas que les mœurs parlementaires soient améliorées par la représentation proportionnelle. Il croit que le remède est dans la substitution « dans des conditions limitées » du scrutin de liste au scrutin d'arrondissement.

LES RÉFORMES DES MOEURS PUBLIQUES
Pour réformer les mœurs publiques, il faut décentraliser l'administration, réformer les conditions d'accès, d'avancement, de discipline dans l'administration. Il faut sanctionner par des lois certaines incompatibilités morales, notamment entre certaines situations financières et économiques et le mandat législatif.

Il faut séparer la politique de la finance ; il faut donner aux fonctionnaires un statut ; il faut réformer la loi syndicale, donner la responsabilité utile aux Syndicats ; il faut réformer notre organisation judiciaire, en réduisant le nombre des tribunaux, celui des juges et donner aux magistrats cette haute responsabilité qui est le gage de leur indépendance ; peut-être faudrait-il « se décider à donner à notre pays cette Cour suprême que connaissent depuis un siècle les Etats-Unis, qui assure l'entière séparation des pouvoirs judiciaire et exécutif et va jusqu'à mettre les principes de la constitution à l'abri de toute atteinte du pouvoir législatif ».

LA STABILITÉ MINISTÉRIELLE
L'instabilité des ministères préoccupe aussi M. Léon Bourgeois. Les Cabinets sont trop courts, trop éphémères. Il y a le mérite du moindre incident de séance. Seule, la liberté bien entendue peut donner au pouvoir la force qui lui manque.

M. Léon Bourgeois est peu sympathique à la formation de ministères à l'aide de personnalités non parlementaires, à l'institution de ministères purement techniques. Et il ne serait pas éloigné de préconiser une solution dans le sens de la loi de 1900, après chaque élection générale, le ministère devait être constitué pour la durée de la législature ; il ne pouvait être renversé que par une délibération de forme solennelle, déclarant qu'il avait perdu la confiance de la nation. La dissolution de la Chambre serait comme en Angleterre la conséquence naturelle de cette déclaration.

Le journal de M. Léon Bourgeois est celle-ci : Chacun, à sa place, a chacun tout son droit — en exigeant de chacun tout son devoir.

CONCLUSIONS
Nécessité de deux ou trois grands partis fortement tranchés dans le Parlement. Impossibilité d'incorporer dans une majorité durable les collectivistes et les révolutionnaires.

Aucune collaboration avec la droite et les ralliés.

Je crois, dit M. Bourgeois en terminant, toujours qu'un gouvernement nettement et purement républicain, qui ne reniera rien de l'œuvre accomplie depuis quarante ans par la volonté persistante de la nation, un gouvernement dont les paroles ne soient que la traduction de ce que la droite comme une condamnation de notre œuvre légitime et sociale, un gouvernement qui, pour servir à la grande réconciliation nationale qui est le désir de tous, osera par faire l'apaisement entre les différents fractions du parti républicain, un gouvernement qui n'admettra en aucun cas comme moyen de vivre l'appât d'une seule voix qui ne soit pas l'abandon de nos principes démocratiques, pourra constituer une majorité stable et disciplinée.

Il suffira qu'il parle très haut, d'une voix assez forte pour passer au-dessus des groupes et pour aller directement au cœur de la nation ; que vous ayez très pour que la France y entende l'écho de toutes ses nobles pensées, de tous ses sentiments généreux, de tout ce qui a fait d'elle, cette grande nation, le monde républicain et démocratique.

Le Comité socialiste de Strasbourg, pour les représentations théâtrales populaires avait demandé au préfet de la Haute-Alsace l'autorisation de faire jouer à Saint-Marcel-lès-Mines deux pièces : la Nouvelle puissance et Attaché à la pièce. Le préfet vient de notifier que ces deux pièces sont interdites.

Le député socialiste de la circonscription ayant demandé des explications au secrétaire d'Etat d'Alsace-Lorraine, celui-ci lui a répondu qu'il n'avait en effet pas reçu de réclamations contre ces deux représentations, mais qu'à son avis, après avoir pris connaissance des deux pièces, il ne voyait aucun motif d'annuler l'interdiction, en raison de la teneur tendancieuse qui y figure au point de vue de la lutte des classes.

Incident en Alsace-Lorraine
On vient d'avoir connaissance d'un accident assez grave dont les héros sont des militaires qui ont été tués le samedi 12 courant à Gravelotte. Un groupe de sous-officiers et de premiers soldats de la garnison de Metz, en état d'ébriété, sous la conduite d'un maréchal de logis, ont causé un gros scandale dans les rues et les allées de Gravelotte. Au galop de leurs chevaux ils traversèrent la localité, faisant fuir tout le monde devant eux. Quelques cavaliers qui étaient sortis de leur salle de réunion à la dernière de leur coursier pour ne pas tomber.

Le Congrès des Ouvriers des P. T. T.
Le Congrès des ouvriers des P. T. T., qui siège à la Bourse du travail de Paris, s'est occupé de l'organisation d'un orphelinat pour les enfants des membres du Syndicat.

Deux systèmes sont en présence : l'un, qui consiste à transformer, d'accord avec les autres organisations postales, un orphelinat des P. T. T. en un grand orphelinat, et l'autre, qui consiste à faire un arrangement avec le Syndicat national des travailleurs des chemins de fer, pour pouvoir placer les enfants à l'orphelinat des chemins de fer.

Un délégué du Syndicat national, M. Santerre, est venu exposer les avantages de cette combinaison, qui revient à l'orphelinat de ses adversaires. On va vraisemblablement consulter les membres du Syndicat par voie de referendum avant de prendre une décision.

Le Congrès du Syndicat national des Chemins de fer
Le syndicat national des travailleurs des chemins de fer tient, depuis hier matin, dans la salle des fêtes de la Bellevilloise, à Paris, son 22^e Congrès annuel.

D'après le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs, 131 délégués ont été admis à représenter 174 groupes, ainsi répartis : Afrique du Nord, 2 groupes, 1 délégué ; Compagnies secondaires, 13 groupes, 9 délégués ; Est, 17 groupes, 14 délégués ; Etat, 72 groupes, 59 délégués ; Midi, 14 groupes, 10 délégués ; Nord, 15 groupes, 12 délégués ; Ouest, 14 groupes, 12 délégués ; P.-L.-M., 23 groupes, 18 délégués. Un certain nombre de groupes ne se sont pas fait représenter, car le syndicat compte actuellement 218 sections, dont les membres sont pourvus de la carte confédérale.

Après une allocution de bienvenue du secrétaire général, M. Le Guen, le représentant de la C. G. T., M. Merveilh demanda que le Congrès se fasse en avant de délégués vers la fusion des multiples organisations de cheminots en une seule et puissante fédération capable de lutter contre l'arbitraire des compagnies et aider au relèvement moral et matériel des cheminots.

Le Congrès vota tout d'abord l'ordre du jour déjà adopté par les Congrès du bâtiment et des ouvriers des P. T. T. pour exprimer ses sentiments de sympathie « aux camarades emprisonnés et à tous ceux qui sont tombés sous les coups du pouvoir » et protesta avec la C. G. T., contre les 165 mois de prison infligés à des militants syndicalistes pour leur participation au « Sou du soldat ». Cet ordre du jour se termine par « des encouragements aux cheminots italiens à la veille d'entrer dans la bataille ».

Un délégué des Compagnies secondaires annonce que ses collègues, dans leur Congrès particulier, ont estimé que le projet de retraites Lhopiteau-Margaine « ne peut, en aucune façon, donner satisfaction aux cheminots ». Il demande donc aux congressistes de charger le conseil fédéral « d'intervenir fermement auprès du Sénat pour obtenir le vote rapide du projet de loi Ceccaudi voté par la Chambre ». Un ordre du jour dans ce sens est voté à l'unanimité.

Un long débat s'est engagé au sujet de l'admission de la presse bourgeoise en faisant valoir que « les attaques excellentes de simulant et provoquent une excellente effervescence ». Un autre délégué a déclaré que « la grande pensée syndicaliste ne doit pas avoir peur de la grande lumière ».

Le Congrès durera trois jours. Il doit examiner les questions suivantes : 1^o les réintégrations des révoqués ; 2^o la réglementation du travail ; 3^o la nationalisation des chemins de fer ; 4^o la fusion des organisations syndicales de cheminots ; 5^o les retraites du personnel des Compagnies secondaires ; 6^o l'organisation de la propagande générale et le « Sou du soldat ».

Sur chacune des questions inscrites à l'ordre du jour, le Conseil fédéral, à la suite des instructions du dernier congrès, prépare un rapport qui servira de base aux discussions.

LES COLONIES
INDOCHINE
Les travaux entrepris en Annam et actuellement en cours d'exécution pour établir d'une façon définitive les communications rapides par la voie de terre entre la Cochinchine et le Tonkin, permettent dès aujourd'hui de franchir les 1,600 kilomètres qui séparent Hanoi et Saigon en 96 heures, en employant tout à tour les lignes ferrées et les routes mandarines rendues praticables aux automobiles par la plus grande partie de son parcours. Ce trajet qui s'effectue en quatre étapes de vingt-quatre heures chacune : première journée, Hanoi-Hue ; deuxième journée, Hue-Quinhon ; troisième journée, Quinhon-Nha-Trang, et quatrième journée, Nhatrang-Saigon.

En 1915, ce même trajet pourra être parcouru en trois jours et demi, lorsque les six grands ponts d'un développement de 550 mètres, qui ont été concédés sur la section de la route mandarine Vinh-Doung, seront achevés et que quatre ponts de 300 mètres sur la section Tourane à Quinhon seront ouverts à la circulation. Enfin, en 1916, les chemins militaires qui franchissent les cols difficiles de Ku-Mong, de Phu-Khe et du Deo Ké, seront transformés en routes carrossables.

fort probable que les ministères russes passeront encore longtemps des ordres ailleurs qu'en France.

Un Incident de Frontière avec l'Allemagne
Des pêcheurs allemands qui pêchaient dans un affluent du Niemen, en un point qui sert de frontière entre l'Allemagne et la Russie, s'approchèrent trop près de la rive russe et furent sommés par les factionnaires de rejoindre le milieu du fleuve. Les pêcheurs n'ayant pas obéi aussitôt à cet ordre, les factionnaires firent feu et blessèrent deux d'entre eux.

JAPON
Le nouveau Ministre Japonais
Le cabinet Okuma est entré en fonctions. Voici la composition du nouveau cabinet : Intérieur : Okuma. Affaires étrangères : Kato. Commerce : Onra. Finances : Wakatsuki. Justice : Ozaki. Communication : Kikkama. Instruction publique : Ichiki. Guerre : Oka. Marine : Yashira.

Informations
L'Affaire Calmette
M. Boncard, juge d'instruction, a recueilli hier après-midi la déposition d'un témoin qui fait instamment prié la défense de le faire citer : M. Robert Philippeau, âgé d'une trentaine d'années, qui a refusé de faire connaître à la presse sa qualité et son adresse.

M. Boncard doit entendre un autre témoin, M. Pétri. Ajoutons que, conformément à ce que nous avons annoncé, l'instruction de cette affaire touche à sa fin. Le dernier interrogatoire de Mme Caillaux aura lieu mardi prochain. A cette occasion, le bâtonnier Fernand Labori reviendra de vacances.

On sait en effet que, depuis huit jours, c'est à son secrétaire, M. Adrien de Pachmann, qu'il a laissé le soin de suivre l'instruction.

Une Artiste héroïque
On mande de Canton (Ohio) au Daily Telegraph : « Une panique s'est produite dans un établissement cinématographique, à la suite de l'explosion d'une lampe électrique qui mit le feu à un rideau. Une artiste qui se trouvait dans l'assistance, Mme Hettmann, réussit à ramener le calme en montant sur la scène et en se mettant à chanter. »

Les Obsèques de M. Pujalel
Les obsèques de M. Eugène Pujalel, directeur de la Sûreté générale, directeur honoraire des musées nationaux, ont été célébrées hier matin en l'église Saint-Philippe du Roule, au milieu d'une nombreuse affluence.

La levée du corps a été effectuée à 10 heures au domicile du défunt, rue du Colisée, 15, où s'est formé le cortège. Le président de la République s'était fait représenter par son secrétaire particulier, M. Gras. Les présidents du Sénat et de la Chambre des députés, les ministres de l'Intérieur et des finances étaient également représentés.

On remarquait en outre parmi les assistants : M. Bienvu-Martin, ministre de la justice ; M. Raoul Péret, ministre du commerce ; le général Michel, gouverneur militaire de Paris ; MM. Delanney, préfet de la Seine ; Hennion, préfet de police, et de nombreuses personnalités.

De la rue du Colisée à l'église de Saint-Philippe du Roule, le cortège, portant la dépouille mortelle du directeur de la Sûreté générale, fut encadré par des délégations de gardiens de la paix, tous décorés de la médaille d'honneur, et de gardiens des musées nationaux.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Mirman, directeur des services de l'Assistance et de l'Hygiène au ministère de l'Intérieur ; Henry Marcel, directeur des musées nationaux ; Gravier, inspecteur général des services administratifs au ministère de l'Intérieur ; Paoli, directeur du cabinet du préfet de police ; Grambrech, sous-directeur au ministère de l'Intérieur, et Sébille, contrôleur général des services des recherches judiciaires.

Le deuil était conduit par un oncle du défunt, son plus proche parent. En tête du cortège, venait un char de couronnes. Citons ceux offerts par le préfet de police, les commissaires et inspecteurs généraux des services administratifs, les musées nationaux, le personnel de la direction de la Sûreté générale, le Comité de préservation et de saurétage de la femme, etc.

L'Intérieur de l'église Saint-Philippe du Roule, où le cortège arriva un peu après dix heures, était entièrement tendu de noir, et un haut catafalque, dressé au centre de la nef, recouvrait le cercueil. La messe fut dite et l'absoute donnée par l'abbé Maillet.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le corps de M. Pujalel a été transporté dans un fourgon automobile à Fontainebleau, où l'inhumation a été faite à deux heures.

Incendie d'une Mine
Un incendie s'est déclaré hier matin, vers sept heures, peu après la descente des ouvriers au puits du Vivier à Gilly. La salle des machines, la centrale électrique et le carré ont été détruits.

Les câbles ayant brûlé, les cages sont tombées vides au fond du puits d'une hauteur de mille mètres.

Il n'y a pas eu de victimes, les 250 ouvriers ayant pu se sauver grâce aux communications souterraines que le puits sinistré possédait avec le puits de Sébastopol situé sur le territoire de Châtelineau.

ALLEMAGNE
Haid nocturne d'un Dirigeable
Le dirigeable allemand Hansa vient d'effectuer un voyage de nuit. Parti de Berlin vers 11 heures du soir, il est arrivé le matin à Hambourg, à 7 h. 30. Cependant la violence du vent a rendu le garage du dirigeable impossible.

Il a atterri normalement devant le hangar de destination ; mais le vent étant très violent, les forces se sont épuisées et le dirigeable n'a pu être rentré dans le hangar, qui n'est pas mobile, et il a dû reprendre son vol.

Après avoir évolué plus de deux heures au-dessus de la ville, le dirigeable a atterri pour la seconde fois devant le hangar ; mais le vent n'ayant pas diminué de violence, le Hansa s'est élevé de nouveau.

RUSSIE
Les Commandes de la Marine
Une haute personnalité du ministère de la marine confirme que des instructions ont été données dans cette administration pour que les commandes fussent passés en France et en Angleterre à l'avenir. On ne peut que se féliciter de ces excellentes intentions de nos alliés, mais il est permis d'être un peu dubitatif sur la suite pratique que ces mesures auront. En tout cas, les intérêts français étant assez mal soutenus, il est

riche de romans et récits en images, amusants, militaires ou dramatiques.

SCALERS HAVRE

THÉ-GALA

DU

Vendredi 17 Avril 1914

De 4 à 6 heures

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE

1. Marche Tartare... Louis GANNE
2. La Férus (Ballet Espagnol)... P. LAGOSME
3. Idylle-Arabe... G. CHAMINADE
4. Le Roi d'Ys (sélection)... Ed. LALO
5. Aria... S. BAGO (Solo de Violoncelle par M. R. GOSSELIN)

DEUXIÈME PARTIE

6. La Flûte enchantée... W. MOZART
7. La Chanson de Fortunio... A. MASSÉNAT
8. Thés (sélection)... J. MASSÉNAT
9. Clair de Lune sur l'Acteur (valse)... O. FÉTRAS
10. Old Faithful (marche)... G. HOLZMANN

Orchestra Symphonique, sous la direction de M. DUFY

Piano PLEYEL de la Maison DESFORGES

A notre SALON de PEINTURE

Exposition des Œuvres

de MM. CHIGOT et BERONNEAU

Rencontre d'une Epave

An cours de la traversée de Rotterdam au Havre, le capitaine Smith, commandant du steamer hollandais *Ary-Scheffer*, a noté la rencontre, à 8 milles dans l'O-S.-O. de Grin-Nez, le lundi matin à 8 h. 30, d'un bateau paraissant être une goélette, ayant la quille en l'air; divers objets flottaient autour.

Cette épave constitue un danger pour la navigation.

La Flotte des Chargeurs Réunis

Le Nouveau Paquebot « Asie »

Lancé le 12 février dernier aux Ateliers et Chantiers de France, à Dunkerque, le steamer neuf *Asie*, construit pour le compte de la Société des Chargeurs Réunis, est arrivé la nuit dernière sur rade du Havre, après avoir effectué divers essais.

L'*Asie*, qui est un joli bâtiment, est le premier navire à deux cheminées de la Compagnie des Chargeurs Réunis. Il sera affecté à la ligne de la côte occidentale d'Afrique, sous le commandement du capitaine Blazy, ancien commandant du steamer *Afrique*.

Rappelons les caractéristiques de ce beau navire: Longueur, 132 m. 50; largeur, 17 mètres; creux au livet, 9 mètres; tirant d'eau à pleine charge, 6 m. 60; déplacement, 10.000 tonnes environ; port en lourd, 4.000 tonnes.

L'appareil moteur se compose de deux machines à piston à triple expansion, capables de développer une puissance d'au moins 7.500 chevaux au total et alimentées par sept corps de chaudières cylindriques, fonctionnant au tirage forcé Howden.

Ces chaudières ont une surface de chauffe de 1.800 mètres carrés et sont chauffées par 21 foyers représentant 38 mètres carrés et demi de grille.

La coque, entièrement construite en acier, est divisée par 9 cloisons étanches; de plus, un double fond étanche formerait water-ballast, s'étendant sur toute la longueur du navire. Cette coque comporte trois ponts complets, surmontés d'un château formé de deux ponts-promenade et de roefs à l'usage des passagers.

La capacité des soutes à charbons, qui est de 2.600 mètres cubes, est égale à celle de la cale aux marchandises.

Le navire est doté de deux mâts, pourvus de tous les accessoires nécessaires à la manutention des câbles et des appareils de télégraphie sans fil. Sa vitesse peut atteindre 15 nœuds à mi-charge.

Le paquebot a été spécialement étudié pour assurer le plus grand confort aux passagers de toutes classes et notamment au point de vue de la ventilation, de l'éclairage, des aménagements et de l'espace réservé aux ponts-promenade.

Le paquebot pourra recevoir 135 passagers de 1^{re} classe, dont 4 en appartements de luxe comportant: chambre à coucher, salon, salle de bains et water-closet; 18 en cabines à une place; 63 en cabines à deux couchettes; les autres en cabines à trois couchettes.

Les passagers de 1^{re} classe, en plus des deux ponts-promenade, auront à leur disposition un salon de lecture, un grand salon de musique, une salle à manger et un spacieux fumoir; une cabine photographique. Une salle à manger spéciale est disposée pour les enfants.

Les passagers de 2^e classe, au nombre de 71, trouveront place dans des cabines à 2, 3 ou 4 couchettes; ils auront deux ponts-promenade à leur disposition, une vaste salle à manger, un fumoir et un salon pour les dames.

Ceux de 3^e classe, au nombre de 100, sont répartis en 16 cabines à 4, 6 ou 8 places; ils disposeront d'une salle à manger et auront accès au pont supérieur qui leur sera réservé dans la partie avant.

Deux entrepôts ont été prévus pour 112 rationnaires avec accès direct au gaillard, et un entrepôt spécial est affecté aux indigènes, qui pourront être au nombre de deux cents.

Les installations sanitaires ont été spécialement étudiées, tant au point de vue du nombre que du confort. L'aération a été l'objet de dispositions spéciales; en particulier, les aménagements de 1^{re} et de 2^e classes seront pourvus d'un système de ventilation électrique, avec possibilité de réchauffer l'air dans les climats froids et de le rafraîchir dans les climats chauds.

Un hôpital avec salle de visite, salles d'isolés, installations sanitaires, est installé à la partie arrière du navire.

Les installations frigorifiques les plus modernes ont été étudiées en vue du transport des provisions du bord.

Les locaux réservés au contrôleur des services maritimes postaux comportent une chambre à coucher attenante à un grand bureau au-dessous duquel se trouve une soute à détoniques de 80 mètres cubes.

Au début de l'après-midi, une *Abeille* est allée porter à bord du paquebot les membres de la Commission de réception et l'*Asie* a procédé à des essais de vitesse sur les basses d'Octeville.

Faits Divers

Enfant tué par une Auto

Un accident pénible a causé hier matin la mort d'un enfant. Les circonstances dans lesquelles il s'est produit sont aussi simples que tragiques.

Cet enfant, René Mousset, âgé de huit ans et demi, se trouvait à l'intersection des rues Hilaire-Colombel et Demidoff.

Tout à coup, il se disposa à traverser la voie lorsqu'arriva sur lui une automobile conduite par son propriétaire, M. Leroy, entrepreneur de couverture, demeurant rue Casimir-Delavigne, 118.

La petite victime fut violemment projetée sur le sol et roula ensuite sous le véhicule. L'automobiliste avait stoppé au plus vite et lorsqu'il releva le jeune Mousset, l'enfant était inanimé.

M. Leroy le transporta à la pharmacie Dassy, cours de la République, où l'on essaya vainement de le ramener. Sa respiration faiblissait de minute en minute et il rendit le dernier soupir sans avoir repris connaissance.

La nouvelle de l'accident s'était vite propagée dans le quartier. Il vint à la connaissance de l'infortuné mère de l'enfant qui courut aux nouvelles, éplorée, sans parvenir à savoir exactement ce qui s'était produit. Elle se rendit notamment à l'Hospice Général où elle croyait trouver son enfant encore vivant.

Ce n'est qu'en rentrant à son domicile 20, rue Hilaire-Colombel, qu'elle connut la cruelle vérité, car on venait d'amener sur une civière le corps du petit enfant.

M. Antoine, commissaire de police de la cinquième section, a ouvert une enquête.

D'autre part, M. le docteur Decorde a été requis pour procéder aux constatations médico-légales.

Decouverte d'un Noyé

Le poste de police de la rue du Général-Faucherbe était informé hier matin, vers sept heures, que le cadavre d'un homme flottait dans le bassin de la Citadelle.

M. Gilbert, commissaire intérimaire de cette section, se rendit sur les lieux, et après avoir fait relever le cadavre, le fit transporter à la Morgue.

Dans les poches du défunt, on découvrit un fascicule de marin au nom de Jean-Marie Combe, inscrit à Saint-Amand, le 7 novembre 1911 à la Gendarmerie (11e et 12e Vienne).

Le fascicule indique que le soldat est libéré du service militaire.

Il indique, en outre, que Combe habiterait quai Videcoq, 43, cependant l'enquête a été faite qui personne ne le connaissait à cette adresse.

On a trouvé sur lui encore un porte-monnaie de cuir noir contenant 14 fr. 50 et une plaque de contrôle de bicyclette.

Le corps porté, avait séjourné environ quinze jours dans l'eau, mais il ne porte aucune trace de violence.

M. le docteur Decorde doit constater légalement ce décès et examiner le corps du défunt.

Collision entre Autos

En passant avec son automobile devant la Banque de France, rue Thiers, mercredi après-midi, vers quatre heures et demie, M. Pilon, débitant, demeurant rue de la Croix, heurta une autre voiture automobile appartenant à M. Faivre, rue Madame-Lafayette, 6, qui se trouvait en stationnement à cet endroit.

La voiture abordée fut légèrement endommagée.

Un arrangement est intervenu entre les deux automobilistes pour les réparations.

Enfant Blessé

En montant au premier étage de l'immeuble 12, rue de la Croix où se trouve le domicile de ses parents, le jeune Marcel Mimson, âgé de 8 ans, perdit l'équilibre et tomba sur la tête.

Lorsqu'on vint le relever il avait le visage baigné de sang qui s'échappait d'une large coupure au front. On le conduisit en hâte à la pharmacie Debains. Après avoir fait un premier pansement, le praticien conseilla aux parents d'aller à l'Hospice Général afin de faire suturer la blessure. On pense qu'elle n'aura pas de suite fâcheuse.

Vol à l'Étange

Désirant changer de chemise, un nommé Raymond Maison, âgé de 20 ans, journalier, demeurant quai Notre-Dame, 25, en déroba une toute blanche à l'étalage de M. Fusch, rue de la République.

On ne lui laissa pas le temps de s'en revêtir car il fut poursuivi et arrêté dans la rue des Drapiers quelques instants après. On s'aperçut alors que le voleur avait agi sous l'influence de l'ivresse.

Il n'en a pas moins été mis à la disposition du parquet.

Le plus Grand Assortiment de CHEMISES

Fantaisies, dans toutes les encolures

Le plus beau choix de Cravates et Faux-Cols

Chez A. BRUN, chemisier, 68, rue de Paris en face le Printemps.

FRAPPÉ DE CONGESTION

Dans le courant de l'après-midi, mercredi, un individu dont l'identité est restée inconnue, est tombé dans la rue Louis-Philippe, frappé de congestion.

Le gardien de la pèze Gervais le fit conduire en voiture à l'Hospice Général où il fut admis.

ON TROUVE

LE PETIT HAVRE à Paris

à la LIBRAIRIE INTERNATIONALE

108, rue St-Lazare, 108

(Immeuble de l'HOTEL TERMINUS)

AVIS

Les Bureaux de la Compagnie Havraise Péninsulaire de Navigation à Vapeur et ceux de la Maison E. Grasse et Fils, sont transférés rue de Phalsbourg, n° 40.

Feu de Cheminée

Hier matin, vers cinq heures et demie, un feu de cheminée s'est déclaré chez M. Lejeune, boulanger, 49, rue Bazan.

Les pompiers arrivèrent aussitôt sur les lieux, mais le feu avait eu le temps d'être éteint, car il était éteint à leur arrivée. M. Lejeune avait fait ramoner la cheminée en question il y a quelques jours. Il put présenter le bon de ramonage au gardien de la paix enquêteur.

Mandat d'Amener

En vertu d'un mandat émanant d'un juge d'instruction du parquet du Havre, un nommé Edouard Marcel, âgé de 48 ans, peintre, demeurant rue Frédéric-Balangier, 61, a été conduit mercredi au Palais de Justice par les agents de la Sûreté Lardé et Laurent.

Il s'agit d'un abus de confiance.

M. MOTET, DÉPUTÉ, 512, rue de la République, 512, T. 11-21

THÉÂTRES & CONCERTS

Grand-Théâtre

OUVERTURE DE LA SAISON D'OPÉRA

Nous rappelons que l'ouverture de notre saison d'opéra a lieu demain samedi. Cette ouverture prendra les proportions d'une solennité artistique, par suite de la présence de Mlle Lise Clary, de l'Opéra, *Carmina burana*, interprète à la hauteur de la voix les sons physiques qui font de cette artiste la plus parfaite interprète actuelle de l'héroïne de Mérimée. Ajoutons que le célèbre baryton M. Z. de l'Opéra-Comique, interprétera le rôle d'Escamillo qu'il a joué à l'Opéra-Comique, et de M. Marry, du Théâtre de la Monnaie de Bruxelles, et Mlle Reine, du théâtre du Capitole de Toulouse, comédienne de premier ordre de premier ordre. La location déjà faite pour cette soirée nous fait conseiller aux personnes désireuses d'assister à cette soirée de s'assurer leurs places à l'avance dès aujourd'hui, au bureau de location ouvert à cet effet de 10 heures à 5 heures, ainsi que pour la représentation de dimanche composée de *Alphonse*, avec les concours de Mlle Garchery, de l'Opéra-Comique, dans le rôle de Mignon.

La Direction informe que, pour les abonnements, elle restera jusqu'à samedi matin les places réservées habituellement. Passé ce délai, elle pourra en disposer.

Théâtre-Cirque Omnia

CINEMA OMNIA PATHÉ

Ce soir vendredi, continuation du merveilleux programme de cinématographie de la semaine, avec notre grande scène de la vie maritime, de MM. Rollin et Leprince, jouée à bord d'un transatlantique, *La Danse héroïque*, interprétée par nos artistes préférés de la Comédie française: *Mme Robinson et M. Alexandre*, Mme Simone Mareis, M. Henri Mayer et Dorny.

Cette scène donne un moment d'émotion intense, d'effroi véritable, qui provoque les larmes et fait de *La Danse héroïque* une des meilleures scènes qui aient été produites jusqu'à ce jour au cinématographe.

Le programme se continue par un *Voyage superbe de Grenoble à Aix*; d'une scène comique, *Rigadin Condraitin*, et des dernières actualités du *Pathé-Journal*.

Enfin, pour terminer le spectacle, *Mon-sieur Chasse*, d'après le célèbre vaudeville de G. Feytaud, interprété si joyeusement par notre grand comique Polin, et qui pendant une heure soulève la salle d'un fou-rire irrésistible.

Location comme d'usage, 5, rue Phalsbourg, de 10 heures à midi 1/2, et de 1 h. 1/2 à 6 heures.

Service spécial de tramways à la sortie.

GRAND CINÉMA GAUMONT

Aujourd'hui vendredi, 17 avril à huit heures trois quarts. L'im-mense succès:

LA VOIX DU PEUPLE!

cinéma-drame patriotique en 4 actes. Défilé des troupes. Grand orchestre. Musique militaire.

TAMBOURS ET CLAIRONS

Ce film dont l'action saine et forte nous transporte aux limites de la plus haute et de la plus noble émotion vient d'être acclamé à l'Hippodrome Gaumont Palace de Paris, par plus de 100.000 spectateurs.

La Voix de l'Europe qui sera présenté sur l'écran à 10 h. 1/2 sera précédé d'un programme hors de pair parmi lequel il faut citer: *Le Bonheur passe*, grand drame de la série artistique Gaumont; *Les Frères ennemis*, sentimentale; *La Démission*, comique; *Calino* *Arçot*, comique; *Bont de Zan ramoneur*, *Les Actualités Gaumont*, etc., etc.

Prendre ses places en location. Téléph. 15.31.

Folies-Bergère

Ce soir, 1^{re} représentation de *La Torpille*, pièce dramatique en 4 actes, qui a obtenu un immense succès à l'Éclair de Paris. M. Georges Villard, l'auteur de la pièce, paraîtra à la partie de concert et lira entendre ses œuvres et interprétera le rôle du matelot Jean dans *La Torpille*.

Également débutés de Debonck, équilibristes sur échelles; le trio Jos Chas et le nain Kri-Kri, hilarants excentriques et acrobates; Mlle Noël, chanteuse à voix.

Salle de la Lyre Havraise

Concert de la Lyre

A part l'humoriste G. Lannay, les éléments qui composent le programme de l'audition d'aujourd'hui sont excellents. Ce fut donc un concert « entre nous » et tout à l'honneur au reste de l'art local. Soit étonnant ou de jeunes talents et des espoirs se sont manifestés, ont été félicités comme il convenait, sans qu'il ait été nécessaire de faire appel pour cela aux générosités amicales ni aux indulgences de clocher.

La Lyre d'abord. Deux chœurs: une jolie composition de Saint-Saëns, *Séconde d'été*, et la technique saine et la délicatesse de l'inspiration, pages de haute et noble tenue dans lesquelles le maître a fait de la véritable symphonie vocale, traitant les voix comme des parties d'orchestre, sans concession à l'effet facile; une œuvre d'art pur au sens le plus sévère, le plus élevé.

Le second chœur était de Henri Marschal, *La Légende de Juvénat*. C'est une pièce importante — trop peut-être, car elle comporte de longues — admirablement écrite pour le chœur, avec une variété d'images, une recherche de couleurs et de pittoresque souvent heureuses, une dernière partie très enlevée que couronne une forte bien traditionnelle et très « procédée » mais d'un succès infaillible, il faut le reconnaître.

La Lyre nous a donné de ces deux œuvres une interprétation homogène, lumineuse et fondue, que M. Ballonnet a conduite avec un soin attentif et minutieux.

Mlle O. Ciofelli poursuit des traditions familiales fidèles à la musique.

La jeune artiste a fait connaître et apprécier une voix chaude et étendue qui a la fraîcheur, la souplesse et dont les qualités, que l'étude développera encore, sont mises en valeur par l'élégance de la méthode.

Il y a un véritable tempérament artistique chez cette débutante. Le style, la déclamation dramatique, la justesse de l'expression laissent pressentir une orientation vers le théâtre. Je ne serais pas surpris que Mlle O. Ciofelli y fût un jour une place en vue. Les premiers leçons de Mme Ciofelli, celles de Mme Rose Caron et de M. Lannay ont préparé la voie. C'est un talent qui s'éveille et qui se prodiguera à son heure.

Mlle Ciofelli a chanté brillamment l'air du *Cid*: *Pleurez mes yeux*, et, non sans charme, *Enfant prodige*, de Debussy, et *La Nuit*, de Chausson. M. Aldorès a été associé à son succès.

Mlle Carpentier a été également entendue avec intérêt et applaudie dans des duos avec M. Aldorès: *Les Cygnes*, de Saint-Saëns, et *Hérodiade*, de Massenet. L'orgue est sympathique, d'un beau timbre, avec une certaine amplitude dans le grave.

Quant à M. Aldorès — le chanteur préféré de la maison — il est tour à tour ténor, baryton et basse. Le grand air de Phauluel de *Hérodiade* montre que la partie de la basse noble ne l'épouvante pas.

Il faut louer cette jeune et belle gracieuse, rendre hommage à tant d'assurance, et ce, d'autant plus que M. Aldorès n'est pas malade et qu'il passe du *Portinon* de Messager à *La Joie Fille de Perth* de Bizet avec une calme et saine aisance.

M. Lavielle a fait applaudir une voix de basse aux riches et cavernieuses sonorités dans le classique *Cor de Fégier*.

Le violoncelliste Rivel était venu apporter à la Lyre sa collaboration. Un jeu souple et délicat, un jeu brillant aussi dans les traits de virtuose. *Les Cygnes*, de Saint-Saëns, soulignaient surtout le premier, la *Tarentelle* de Popper affirmait l'autre. Le succès le plus chaleureux a réuni les deux.

Il s'est manifesté par un triple rappel enthousiaste qui rendit hommage aux qualités de l'artiste et tout particulièrement, ma-t-il semblerait, à la finesse exquise avec laquelle il a déroulé les 4 nettes mélodiques de la pièce de Saint-Saëns.

Une mention toute particulière est due à Mlle Ducaumon. J'avais remarqué l'adorable naissance de cette jeune pianiste, l'autre jour au concert Woollett. Elle s'éleva d'au-dessus du niveau de l'éleve et s'est montrée, hier, dans l'accompagnement, d'une adresse subtile et souple.

Et le champ de la fantaisie fut livré à M. G. Lannay. Il s'y promena à l'aise, entraînant à sa suite ses auditeurs amusés, déployant une verve plaisante et une belle humeur communicative.

On a ri de ces satires joyeuses. Au *Conser-vatoire*, *Les Promesses*, *Les Cors*, *Les Mémoires de l'entr'preneur*, *Musée burlesque*.

Et l'on rappelle le chansonnier-compositeur qui fit passer gaiement des choses boutonnées par la grâce de l'entrain et de la spirituelle ironie.

A. H.

THÉÂTRES DE PARIS

Théâtre Sarah-Bernhardt. — Tout à Coup. — Le Coup d'Aile

Le Théâtre Sarah-Bernhardt a donné hier soir la première représentation de *Tout à Coup*, comédie dramatique en trois actes, de MM. Paul et Guy de Cassagnac.

Les auteurs sont les fils de M. Paul de Cassagnac, les directeurs de l'*Antoinette*, polémistes ardents et convaincus comme leur père. C'est la leur premier essai au théâtre; il a été des plus heureux.

L'action se passe dans un château breton habité par la famille de Chalonne. Le bonheur de cette famille semble complet. Le marquis et la marquise vivent très unis, leur fils donne les meilleures espérances et leur fille va épouser dans quelques jours un noble voisin.

Tout à coup, pendant la soirée de contrat, le malheur éclate. Une terrible découverte est faite. Le marquis est un aventurier au nom de Cerdagne, condamné jadis pour meurtre, et qui, dans un hôpital, à Robat, s'est emparé des papiers du véritable marquis de Chalonne moribond. C'est à l'aide de ces papiers que Cerdagne a pu épouser une jeune fille noble, alors qu'il était déjà marié. Il est donc à la fois voleur, faussaire et bigame après avoir été assassin.

On devine la consternation de tous. Le mariage est naturellement rompu. Cerdagne veut se tuer, on l'en empêche. Il assistera à la honte et au déshonneur des siens s'il ne l'arrête pas. Il est donc mis en prison.

Mais le marquis de Cerdagne n'a cessé d'aimer ce malheureux qui lui semble avoir racheté ses fautes, ses crimes par de nombreuses années d'honnêteté et d'amour. Lorsque Cerdagne reparaît, saur-il par la prescription, elle lui pardonne et oblige son fils à se rappeler qu'une chose est ce que cet homme coupable est son père.

La première femme de Cerdagne étant morte, l'attitude de la marquise devient explicable.

Malgré des inexpériences, l'œuvre est fière et belle. MM. de Cassagnac ont traité leur sujet avec énergie, procédant par coups de théâtre. Ils ont remué souvent le public qui a beaucoup applaudi. Et puis c'est Mme Sarah Bernhardt qui a traduit à douleur de la marquise. Elle a versé et fait verser de vraies larmes. M. Duméry a bien rendu le rôle du faux marquis qui exige beaucoup d'autorité. Il faut louer aussi M. Maxudian, M. André et Mlle Michèle Bernhardt, qui déboutent.

Le spectacle commença par un acte de M. G. Feytaud: *Demain C'est l'Opéra*, où l'on voit Napoléon à Sainte-Hélène se sacrifiant à son fils M. Charlier joue très bien le rôle de Napoléon dans cette pièce qui ne fait que géner le grand empereur et que l'on n'est pas étimé de voir faire partie d'un spectacle où MM. de Cassagnac sont les auteurs de la grande pièce. — TH. HENRY.

Block-Notes de la Danse

Circle Amicale Intermagasins

Cette Société a l'honneur d'informer ses sociétaires et amis qu'elle organise une grande matinée dansante, qui sera donnée au Grand Casino de l'Hôtel Moderne, dimanche 19 avril, à 2 h. 1/2 précises.

Conférences et Cours

Ligue Coloniale Française (Section du Havre). — M. Em. Poulon, directeur du Jardin Colonial, se tiendra samedi 18 avril, de 11 h. 1/2 à midi 1/2, dans le bureau de la Ligne Coloniale Française (bourse, escalier B), à la disposition de toutes les personnes qui désirent lui demander des renseignements d'ordre économique sur les colonies françaises.

Chronique Régionale

Harfleur

Concert de la Société Chorale. — La Société Chorale prévient les personnes désireuses d'assister à son concert de demain samedi, que la partie concertante commencera à 8 h. 1/2 très précises, sauf un retard imprévu, à cette fin, que les personnes venant du Havre puissent prendre le dernier train. Ouverture des portes à 8 heures. Une charmante soirée leur est réservée.

Vagabondage. — Les gendarmes d'Harfleur ont procédé mercredi, vers 3 heures de l'après-midi, dans Harfleur, à l'arrestation d'un nommé Joseph H. n. l. n. à Tenon (Belgique), le 6 novembre 1912.

Cet individu n'était porteur d'aucun papier et était sans ressource; il sera conduit au Havre pour être mis à la disposition de M. le procureur de la République et poursuivi pour vagabondage.

Gonfréville-l'Orcher

Un étron dérobé. — Mardi dernier, vers midi 20, une dame Marie Coquerel, épouse Gouzes Fleurisson, demeurant route d'Oudelle, Lameau de Mayville, secourait à la gendarmerie d'Harfleur porter plainte en déclarant que son étron d'une valeur de 25 francs, lui avait été soustrait.

Droguerie - Couleurs

Peintures broyées - Huiles grasses

FOURNITURES POUR NAVIRES

BROSSERIE DE MÉNAGE

SAVONS

LESSIVES - AMIDONS

A. PIMARE & Co

14, place des Halles Centrales

— LE HAVRE — Téléphone: 520

BRASSERIE TORTONI

A l'occasion de la Saison d'Opéra

Spécialité de Soupers à 4 fr.

Petits PLATS à l'Américaine

— ORCHESTRE PARISIEN —

prénotent une grande partie de leur nomenclature, que, du reste, ils traduisent incomplètement.

Les Normands appellent « Jave-la-Grande » une vaste terre située au Sud de l'archipel de la Sonde. Ses côtes orientales et occidentales rejoignent le continent austral. La partie septentrionale, par son tracé et son abondante nomenclature, semble correspondre à une région déjà découverte. Les géographes, qui ont examiné les cartes normandes, ont diversement interprété ce tracé et cette nomenclature de Jave-la-Grande. Considérant seulement la partie septentrionale de cette région, les uns l'ont identifiée avec le Nord-Ouest de l'Australie moderne, d'autres avec une portion mal orientée du Sud de l'île de Java proprement dite. Quoique la nomenclature semble presque entièrement française, il est très probable que ce sont les Portugais qui ont découvert cette contrée au commencement du seizième siècle avant l'arrivée des Français dans ces parages. L'étude du tracé et de la nomenclature des cartes normandes est bien instructive.

M. de la Housière ajoute quelques observations. Il y a lieu d'étudier si la cartographie normande n'a pas eu pour dérivé l'hydrographie anglaise, en ce qui concerne le continent austral. Francis Drake, le fameux voyageur anglais qui fit le tour du monde au seizième siècle, avait des dessinateurs cartographes français à bord.

Dans la vente Iluth, à Londres, a passé récemment un superbe album de dessins d'un Français qui avait accompagné Drake. Dès 1586, du reste, les Anglais avaient attiré à leur service des cartographes d'espionnage, Jean Rose, Jean Ribault, et surtout le fameux Le Moyne de Moiragues dont les dessins sur la faune, la flore et l'ethnographie américaines sont si curieux.

Médaille Militaire

La médaille militaire est décernée aux hommes de troupe du 2^e régiment d'artillerie coloniale dont les noms suivent:

Arnold, premier canonnier conducteur, 15 ans de services, 10 campagnes.

Decœur, premier canonnier servant, 15 ans de services, 11 campagnes.

Hochet, trompette, 15 ans de services, 10 campagnes.

LE POINT-CARRÉ

Cirage-Crème

Boîtes à 0.10 — 0.20 — 0.35 — 0.60

(plus grandes que les autres)

L'EXIGER PARTOUT

Novelles Maritimes

Nos Transatlantiques

Le Niagara

Le paquebot *Niagara*, qui avait quitté notre port le samedi 4 avril, pour New-York, et qui éprouva au cours de ce voyage une légère avarie de coque, est arrivé à destination le 15 avril, à 6 heures du soir. Il n'a donc subi qu'un retard d'une vingtaine d'heures.

Les Départs de Samedi

Les départs de samedi prochain seront assurés par les steamers *La Proceance* et *Floride*, annoncés à partir au début de l'après-midi.

FEUILLETON DU PETIT HAVRE

LA FEMME DE MONSIEUR LE DUC

PAR

Constant GUÉROULT

PREMIÈRE PARTIE

La Comédie du Mariage

— Venez, me dit M. le comte, et rassurez-vous, Pilon, la comtesse n'est pas bien éffrayante, allez.

Un instant après nous entrions tous trois dans une petite salle qui donnait sur un jardin.

Mme la comtesse était là, occupée à travailler à un objet de lingerie, oh ! mais là, d'arrache-pied, comme si elle eût eu besoin de ça pour vivre, ce qui d'ailleurs est dans ses habitudes, c'est ma femme qui m'a dit ça.

— Ah ! dit-elle à ma femme, voilà votre mari, Marguerite !

Et, comme je restais collé au seuil de la porte :

— Approchez, Pilon, me dit-elle, je veux vous dire combien je suis heureuse du changement qui s'est opéré en vous et vous féliciter de la force de volonté dont vous

avez fait preuve pour rompre des habitudes si profondément enracinées et devenir tout à coup un homme honorable, digne de tous.

A partir de ce jour, vous appartenez à la grande famille des bons travailleurs, fondée par mon mari et que nous considérons comme notre propre famille, convaincus que nous n'aurons à rougir d'aucun de ses membres.

Et si vous saviez, Monsieur, de quel ton, de quelle voix elle me disait cela et comme ses grands yeux bleus me regardaient doucement pendant qu'elle parlait ainsi ! Tenez, vous me croirez si vous voulez, mais je ne savais plus où j'étais; cette voix-là, c'était comme une musique qui m'entraînait dans le cœur et me rendait heureux, et en même temps il tombait de ses beaux yeux bleus une lumière qui semblait envelopper sa jolie figure, si bien que je croyais avoir affaire à un ange plutôt qu'à une femme.

— Je vous crois, mon brave, dit Gontran, répondant pour la première fois à l'ouïr; oui, je vous crois, car elle produit cet effet-là à tout le monde.

— Aussi, Monsieur, reprit Pilon, tout ça m'est resté là, au fond du cœur, tout éblouissant comme les apothéoses que j'ai vues quelquefois au théâtre, et ça ne s'effacera jamais; et si un jour j'étais tenté de passer la porte d'un marchand de vin, ce souvenir-là m'arrêterait net sur le seuil, et, quant à ceux qui auraient voulu m'exposer à rougir devant elle, c'est alors, oh ! mais c'est alors que je taperais dessus ! faudrait voir ça de près.

Je ne sais ce que je lui répondis, mais ça devait être une bêtise, car elle sourit, mais

un sourire si doux, si gracieux qu'il n'y avait pas moyen de s'en fâcher, au contraire. D'ailleurs, craignant sans doute de m'avoir contrarié ou humilié, car elle a toutes les bonetés et toutes les délicatesses, m'a dit ma femme, elle me dit aussitôt: D'ou vient donc cette ci-traiterie que vous avez à la levre, Pilon? Cela vous fait faire une grimace dont je n'ai pu m'empêcher de sourire.

vers onze heures. Cet étron était placé sur une fenêtre donnant sur la route d'Orléans.

Des personnes entendues dire connaître, en effet, qu'une voiture de chiffonnier était passée à cet endroit, il y avait peu de temps et qui l'objet volé avait été ramassé.

Sans perdre un instant, les gendarmes enfourchèrent leur bicyclette et explorèrent d'abord sans résultat la route de Gournay, puis leurs recherches se portèrent ensuite sur la route de Montivilliers, où ils apprirent que les individus recherchés étaient passés en effet, et avaient continué leur chemin sur Rouelles.

Enfin, les voleurs furent rejoints sur cette dernière route, près des Acacias.

La voiture fut donc prise de prendre l'étron sous son bras et de suivre les gendarmes jusqu'à Harfleur.

Bans le courant de l'après-midi, cette femme, Julia Dewille, vivant mariatalement avec un nommé Dédusse et habitant au bois des Hautales, rue des Platanes, revint avec son concubin voir Mme Frensch, et réussit à la persuader qu'il n'y avait jamais songé à commettre un vol, mais que le objet était tombé à terre et la toile l'enveloppait ayant une propriété douteuse, il avait fait tout bon pour sa toilette, étant chiffonnier.

M. et Mme Frensch, en compagnie de Dédusse, se rendirent le soir à la gendarmerie d'Harfleur en vue de retourner la plainte déposée le matin.

Accident. — Le 3 avril, vers 6 h. 45 du matin, M. Frensch, âgé de 47 ans, demeurant au domicile de M. Carreau, se trouvait sur la route de Saint-Martin à Gournay en compagnie d'un canotier et se rendait à l'usine Bassot, où il est occupé.

A un moment donné, un cycliste survint et une assez vive collision se produisit, malgré les efforts faits pour éviter; le cycliste, M. Louis-Eugène Lebourg, ouvrier d'usine, habitant également au hameau du Carreau, se relevait avec quelques ecchymoses sans gravité aux mains et aux jambes. Quant à M. Frensch, une fracture du pied droit l'obligeait à cesser tout travail.

M. le docteur Chevalier a prévu une incapacité d'une vingtaine de jours.

Un arrangement n'ayant pu aboutir entre la famille de M. Lebourg, M. et Mme Frensch pour le gardemarin d'Harfleur a ouvert une enquête.

Accident. — Dimanche 13 avril, vers 3 heures du soir, M. L. Lebourg, directeur de l'École Communale, se trouvait sur la route de Gournay, en compagnie d'un canotier et se rendait à l'usine Bassot, où il est occupé.

A un moment donné, un cycliste survint et une assez vive collision se produisit, malgré les efforts faits pour éviter; le cycliste, M. Louis-Eugène Lebourg, ouvrier d'usine, habitant également au hameau du Carreau, se relevait avec quelques ecchymoses sans gravité aux mains et aux jambes. Quant à M. Frensch, une fracture du pied droit l'obligeait à cesser tout travail.

M. le docteur Chevalier a prévu une incapacité d'une vingtaine de jours.

Un arrangement n'ayant pu aboutir entre la famille de M. Lebourg, M. et Mme Frensch pour le gardemarin d'Harfleur a ouvert une enquête.

Accident. — Le 3 avril, vers 6 h. 45 du matin, M. Frensch, âgé de 47 ans, demeurant au domicile de M. Carreau, se trouvait sur la route de Saint-Martin à Gournay en compagnie d'un canotier et se rendait à l'usine Bassot, où il est occupé.

A un moment donné, un cycliste survint et une assez vive collision se produisit, malgré les efforts faits pour éviter; le cycliste, M. Louis-Eugène Lebourg, ouvrier d'usine, habitant également au hameau du Carreau, se relevait avec quelques ecchymoses sans gravité aux mains et aux jambes. Quant à M. Frensch, une fracture du pied droit l'obligeait à cesser tout travail.

M. le docteur Chevalier a prévu une incapacité d'une vingtaine de jours.

Un arrangement n'ayant pu aboutir entre la famille de M. Lebourg, M. et Mme Frensch pour le gardemarin d'Harfleur a ouvert une enquête.

Accident. — Le 3 avril, vers 6 h. 45 du matin, M. Frensch, âgé de 47 ans, demeurant au domicile de M. Carreau, se trouvait sur la route de Saint-Martin à Gournay en compagnie d'un canotier et se rendait à l'usine Bassot, où il est occupé.

A un moment donné, un cycliste survint et une assez vive collision se produisit, malgré les efforts faits pour éviter; le cycliste, M. Louis-Eugène Lebourg, ouvrier d'usine, habitant également au hameau du Carreau, se relevait avec quelques ecchymoses sans gravité aux mains et aux jambes. Quant à M. Frensch, une fracture du pied droit l'obligeait à cesser tout travail.

M. le docteur Chevalier a prévu une incapacité d'une vingtaine de jours.

Un arrangement n'ayant pu aboutir entre la famille de M. Lebourg, M. et Mme Frensch pour le gardemarin d'Harfleur a ouvert une enquête.

Accident. — Le 3 avril, vers 6 h. 45 du matin, M. Frensch, âgé de 47 ans, demeurant au domicile de M. Carreau, se trouvait sur la route de Saint-Martin à Gournay en compagnie d'un canotier et se rendait à l'usine Bassot, où il est occupé.

A un moment donné, un cycliste survint et une assez vive collision se produisit, malgré les efforts faits pour éviter; le cycliste, M. Louis-Eugène Lebourg, ouvrier d'usine, habitant également au hameau du Carreau, se relevait avec quelques ecchymoses sans gravité aux mains et aux jambes. Quant à M. Frensch, une fracture du pied droit l'obligeait à cesser tout travail.

M. le docteur Chevalier a prévu une incapacité d'une vingtaine de jours.

Un arrangement n'ayant pu aboutir entre la famille de M. Lebourg, M. et Mme Frensch pour le gardemarin d'Harfleur a ouvert une enquête.

Comité de Défense et de Protection des Enfants traduits en justice (Année 1914). — 1^{re} liste au journal. — Ont souscrit :

La somme de 500 fr. : M. Capelle, négociant. La somme de 100 fr. : M. Paul Guillard, avocat ; M. et Mme Westphalen-Lemaire, Mmes Lon Curie, F. Saquet, Gustave Reinhardt, P. Keryck. La somme de 40 fr. : Caisse de Liquidation. La somme de 30 fr. : M. et Mme H. Gécéat, les Galeries du Havre.

La somme de 25 fr. : MM. G. Walch, avocat ; Pézeril, avocat ; Mme Méc Capelle ; Compagnie des Forges et Chaudières de la Méditerranée. La somme de 20 fr. : Maison Norix et C^o, Latham et C^o, M. et Mme Frédéric Jung, M. et Mme Ch. H. Gaillette, M. et Mme Ed. Senn, Mlle Charles de Malmain, Mme Ferdinand Kronleimer, Mme Bassot, F. P. Compagnie Française des Extraits Lincolors et tannants, Compagnie Colonnière, E. Mac Leod, M. et Mme Maurice Gécéat, Alfred Bassot, Robert Latham, M. et Mme Georges Lafaurie, M. Jules Roederer, Mme Lerch Amphoux, M. et Mme Raoul-Duval, MM. Hillard, T. Coenot, Yvel Franquet et G. Taconet, Mme Jeanne Couvert, Ateliers d'Artillerie Schneider et C^o, M. Jules Siegfried, député, M. et Mme O. Scarr.

La somme de 10 fr. : Mme Gargill, MM. P. Frensch, Preyer et C^o, Mme Delserche, M. et Mme J. de Goniack, Mlle Wolf-Thierry, M. P. van der Velde, Société Générale, MM. Worms et C^o, G. Hureux, M. et Mme Ed. Rufenacht, M. et Mme Robert Lefrancis, M. et Mme Léon Roederer, Mme J. Augustin-Normand, Mme A. de Geuser, M. et Mme Levey, MM. Huet père, Franck-Bisch, avocat ; Société Commerciale d'Assurances, M. Patrimoine, président du Tribunal civil ; Mme J. Kabil, Société Le Nickel, Mlle J. Normand, Mme G. Hauser, M. et Mme E. Siegfried, Mme G. de Heyder, M. Taillier, le directeur des Docks-Entrepôts, la Ville d'Harfleur. (A suivre)

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Comité de Défense et de Protection des Enfants traduits en justice (Année 1914). — 1^{re} liste au journal. — Ont souscrit :

La somme de 500 fr. : M. Capelle, négociant. La somme de 100 fr. : M. Paul Guillard, avocat ; M. et Mme Westphalen-Lemaire, Mmes Lon Curie, F. Saquet, Gustave Reinhardt, P. Keryck. La somme de 40 fr. : Caisse de Liquidation. La somme de 30 fr. : M. et Mme H. Gécéat, les Galeries du Havre.

La somme de 25 fr. : MM. G. Walch, avocat ; Pézeril, avocat ; Mme Méc Capelle ; Compagnie des Forges et Chaudières de la Méditerranée. La somme de 20 fr. : Maison Norix et C^o, Latham et C^o, M. et Mme Frédéric Jung, M. et Mme Ch. H. Gaillette, M. et Mme Ed. Senn, Mlle Charles de Malmain, Mme Ferdinand Kronleimer, Mme Bassot, F. P. Compagnie Française des Extraits Lincolors et tannants, Compagnie Colonnière, E. Mac Leod, M. et Mme Maurice Gécéat, Alfred Bassot, Robert Latham, M. et Mme Georges Lafaurie, M. Jules Roederer, Mme Lerch Amphoux, M. et Mme Raoul-Duval, MM. Hillard, T. Coenot, Yvel Franquet et G. Taconet, Mme Jeanne Couvert, Ateliers d'Artillerie Schneider et C^o, M. Jules Siegfried, député, M. et Mme O. Scarr.

La somme de 10 fr. : Mme Gargill, MM. P. Frensch, Preyer et C^o, Mme Delserche, M. et Mme J. de Goniack, Mlle Wolf-Thierry, M. P. van der Velde, Société Générale, MM. Worms et C^o, G. Hureux, M. et Mme Ed. Rufenacht, M. et Mme Robert Lefrancis, M. et Mme Léon Roederer, Mme J. Augustin-Normand, Mme A. de Geuser, M. et Mme Levey, MM. Huet père, Franck-Bisch, avocat ; Société Commerciale d'Assurances, M. Patrimoine, président du Tribunal civil ; Mme J. Kabil, Société Le Nickel, Mlle J. Normand, Mme G. Hauser, M. et Mme E. Siegfried, Mme G. de Heyder, M. Taillier, le directeur des Docks-Entrepôts, la Ville d'Harfleur. (A suivre)

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Des travaux de rechargement et de cylindrage de pompes suront lieu vers 23 h. 30, au chemin n° 79, bornes de 0 à 10 kil., Sainte-Adrienne, du 20 au 22 avril. Chemins n° 79, bornes de 10 à 22 kil. et de 26 à 30 kil., Biéville, du 23 au 25 avril.

Escroc, Faussaire et Contumax. — Il y a un mois, on arrêtait à Granville, pour escroquerie au préjudice d'une banque, un individu qui prétendait tout d'abord se nommer Louis Lecorvaire, se disant originaire de Miniac-Morvan (Ille-et-Vilaine), et exerçant la profession de marchand de bois à Savigny-le-Vieux, près de Coutances. Comme la police avait tout lieu de suspecter ses dires, le Parquet fit procéder à une enquête qui démontra que la capture était bonne : on se trouva en présence d'un escroc notoire, qui a en plusieurs fois affaire à la justice de son pays, et qui fut notamment condamné l'an dernier, par contumace, à vingt ans de travaux forcés pour faux et escroqueries.

C'est un sieur Eugène Blanche, qui mettait en coupe réglée les arbronnissements de Coutances, Avranches, Saint-Malo et Dinan. Il y a deux ans, à Savigny-le-Vieux, il réussit, à l'aide de fausses pièces d'état-civil au nom de Lecorvaire, à contracter mariage. Ce triste individu est, en outre, recherché par le parquet de Mayenne sous l'inculpation d'outrage public à la pudeur. Avec les accusations qui sont actuellement sur lui, Blanche devra comparaître devant trois cours d'assises : celles de l'Ille-et-Vilaine, de la Mayenne et de la Manche.

L'Homme-Chien. — Il y a trois jours, à l'arrivée du train de Dieppe en gare Saint-Lazare, à Paris, les employés de service travaillant au fond d'une niche à chien un homme en plein sommeil. On eut grand-peine à le réveiller et quand on l'eut tiré hors de son « compartiment » ce fut d'une voix pâteuse qu'il tint des propos incohérents. On en conclut que cet individu était encore sous l'influence de l'ivresse. Il fut arrêté pour contravention à la police des chemins de fer. Lorsqu'il eut repris avec ses sens un peu de gravité il présenta au commissaire un billet... de chien !

Appelé à répondre du méfait devant la neuvième Chambre du Tribunal de la Seine, Ernest Dupuis, son auteur, a prétendu qu'il n'avait jamais eu l'intention de tromper l'Œnest-Etat.

Ce jour-là, je m'en souviens maintenant, a-t-il déclaré, j'étais à Dieppe, en bordée avec des marins du commerce. Ce sont ces frères-là qui m'ont souillé et qui m'ont fait la blague de me coller au chemin de fer dans la niche aux caots.

Le tribunal eût certainement pu accepter cette plaisante explication si Dupuis n'avait été sept fois condamné déjà. Ce voyageur fantaisiste devra donc purger encore quatre mois de prison. Il sera ensuite relégué.

Le 16 avril. — L'italien cote 95 93 et le Turc 83 50. Les fonds russes restent faibles. Etablissements de crédit hésitants. La Banque de Paris s'inscrit à 1,059, le Comptoir d'Escompte à 1,040, le Crédit Foncier à 895, le Crédit Lyonnais à 832 et la Société Générale à 900. Parmi les Chemins français, le Lyon est à 1,207 et le Nord à 1,710. Le Rio-Tinto se traite à 1,806.

Le 16 avril. — L'italien cote 95 93 et le Turc 83 50. Les fonds russes restent faibles. Etablissements de crédit hésitants. La Banque de Paris s'inscrit à 1,059, le Comptoir d'Escompte à 1,040, le Crédit Foncier à 895, le Crédit Lyonnais à 832 et la Société Générale à 900. Parmi les Chemins français, le Lyon est à 1,207 et le Nord à 1,710. Le Rio-Tinto se traite à 1,806.

Le 16 avril. — L'italien cote 95 93 et le Turc 83 50. Les fonds russes restent faibles. Etablissements de crédit hésitants. La Banque de Paris s'inscrit à 1,059, le Comptoir d'Escompte à 1,040, le Crédit Foncier à 895, le Crédit Lyonnais à 832 et la Société Générale à 900. Parmi les Chemins français, le Lyon est à 1,207 et le Nord à 1,710. Le Rio-Tinto se traite à 1,806.

Le 16 avril. — L'italien cote 95 93 et le Turc 83 50. Les fonds russes restent faibles. Etablissements de crédit hésitants. La Banque de Paris s'inscrit à 1,059, le Comptoir d'Escompte à 1,040, le Crédit Foncier à 895, le Crédit Lyonnais à 832 et la Société Générale à 900. Parmi les Chemins français, le Lyon est à 1,207 et le Nord à 1,710. Le Rio-Tinto se traite à 1,806.

Le 16 avril. — L'italien cote 95 93 et le Turc 83 50. Les fonds russes restent faibles. Etablissements de crédit hésitants. La Banque de Paris s'inscrit à 1,059, le Comptoir d'Escompte à 1,040, le Crédit Foncier à 895, le Crédit Lyonnais à 832 et la Société Générale à 900. Parmi les Chemins français, le Lyon est à 1,207 et le Nord à 1,710. Le Rio-Tinto se traite à 1,806.

Le 16 avril. — L'italien cote 95 93 et le Turc 83 50. Les fonds russes restent faibles. Etablissements de crédit hésitants. La Banque de Paris s'inscrit à 1,059, le Comptoir d'Escompte à 1,040, le Crédit Foncier à 895, le Crédit Lyonnais à 832 et la Société Générale à 900. Parmi les Chemins français, le Lyon est à 1,207 et le Nord à 1

On répare le mauvais estomac.

L'estomac est un organe qui de temps en temps digère convenablement et si elle sortait d'une alimentation excessivement légère...



Mme Foulon

Pendant longtemps, Mme Foulon ne pouvait digérer convenablement et si elle sortait d'une alimentation excessivement légère...

Les Pilules Pink font en très peu de temps la réparation complète de l'organisme...

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les Pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gahlin...

LA HERNIE

La hernie n'est plus une infirmité pour les blessés qui adoptent les nouveaux appareils sans ressorts de A. CLAYVILLE.

Recommandés par le Corps Médical, ils ont obtenu un Grand Prix et deux Médailles d'Or aux dernières Expositions Universelles de Turin (1911), de Londres (1912) et de Gand (1913).

Recommandés par le Corps Médical, ils ont obtenu un Grand Prix et deux Médailles d'Or aux dernières Expositions Universelles de Turin (1911), de Londres (1912) et de Gand (1913).

Aussi, nous sommes heureux de rappeler à nos lecteurs que M. CLAYVILLE est actuellement au Havre, rue de la République, 10.

CEINTURES VENTRIÈRES perfectionnées pour toutes les déviations des organes de la femme. - Bas pour varices, Orthopédie, Prothèse.

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR entre LE HAVRE, HONFLEUR, TROUVILLE ET CAEN par les beaux steamers

Augustin-Normand, Gazelle, Hirondelle, La-Dives, La-Touques, Rapide, Trouville, Douville, La-Hève, Ville-de-Caen, Caen Ville-d'Isigny

Table with columns for dates (Avril) and times for Havre, Honfleur, Trouville, Caen.

Table with columns for dates (Avril) and times for Havre, Honfleur, Trouville, Caen.

Table with columns for dates (Avril) and times for Havre, Honfleur, Trouville, Caen.

Port du Havre April Navires Entrés ven. de st. holl. Banda, Plugge, via Marseille

Par le Canal de Tancarville ch. fr. Isabelle, Brozec, Rouen ch. fr. Uille, Menes, Rouen

Par le Canal de Tancarville ch. fr. Paquebot-15, Combol, Rouen ch. fr. St-Charles, Valjean, Rouen

Par le Canal de Tancarville ch. fr. Paquebot-16, Ciel, Rouen ch. fr. Eole, Castel, Rouen

Par le Canal de Tancarville ch. fr. Lucien-Madeline, Lefebvre-Maillayre ch. fr. Margaux, Kerrien, Brest

Après Navires Sortis all. 15 st. ang. Bertha, Lange, Southampton

Après Navires Sortis all. 15 st. norw. Nydal, Pedersen, Gardif st. norw. Nydal, Pedersen, Gardif

Après Navires Sortis all. 15 st. it. Isabelle, Brozec, Rouen ch. fr. Uille, Menes, Rouen

Après Navires Sortis all. 15 st. it. Isabelle, Brozec, Rouen ch. fr. Uille, Menes, Rouen

Après Navires Sortis all. 15 st. it. Isabelle, Brozec, Rouen ch. fr. Uille, Menes, Rouen

La dernière levée des correspondances pour le Mexique et la Havane, par paquebot français partant de Saint-Nazaire, sera faite au Havre, bureau principal, le 20 avril, à 12 h.

La dernière levée des correspondances pour la Côte Occidentale d'Afrique, par paquebot français partant de Bordeaux, sera faite au Havre, bureau principal, le 21 avril, à 12 h.

La levée des correspondances pour les Antilles et le Sud, par paquebot anglais partant de Cherbourg, sera faite au Havre, bureau principal, le 21 avril, à 18 h.

NOUVELLES MARITIMES

Le st. fr. Europe, all. du Havre et Bordeaux à Matadi, est arr. à Goto, le 15 avril.

Le st. fr. Afrique, all. de Matadi à Bordeaux et Havre, est arr. à Monrovia le 15 avril.

Le st. fr. Tchad, all. de Matadi à Bordeaux et Havre, est rep. de Tchéritse le 15 avril.

Le st. fr. Irpinie, all. du Havre et Bordeaux à New-Orléans, est arr. à la Havane le 14 avril.

Le nav. fr. Le-Lamentin, cap. Beven, est parti de la Martinique le 17 mars pour Havre.

Le st. fr. Saint-Pierre est parti de Valence le 14 avril pour Mostaganem.

Le st. fr. Amiral-Latouche-Tréville, all. du Havre, est. à Haiphong, est passé à Périn le 14 avril.

Le st. fr. Barzac, all. du Havre à Bordeaux, est rep. de Brest le 15 avril.

Le st. fr. Guadeloupe, all. de Colon, etc. à Bordeaux, est rep. à Santander le 16 avril, à 7 h. et a suivi à 15 h.

Le st. fr. La-Savoie, all. du Havre à New-York, a été signalé au Cap Race le 15 avril.

Le st. fr. St-Barthélemy, ven. de Gand, est arr. à Anvers le 15 avril.

Le st. fr. Haut-Brion, ven. de Rouen, est arr. à Hambourg le 13 avril.

Le st. fr. Sphora-Worms, ven. du Havre, est arr. à Hambourg le 14 avril.

Le st. fr. St-Paul, ven. d'Alicante, est arr. à Barcelone le 14 avril.

Le st. fr. St-Jacques est parti de Palamos le 15 avril pour Barcelone.

Le st. fr. Amiral-Ponty, all. de Haiphong, etc., au Havre et Dunkerque, est passé à Poncho le 14 avril.

Le st. fr. Niagara, ven. du Havre, est arr. à New-York le 15 avril, à 13 h.

Le st. fr. La-Lorraine est parti de New-York le 15 avril, à 12 h. pour Havre.

Terre-Neuviens et Islandais

Le terre-neuvier France-et-Russie, (de Fécamp), a été rencontré, le 7 avril, par 48° lat. Nord et 50° long. Ouest.

Reykjavik, 14 avril. - Sont arrivés ici aujourd'hui : chalutiers Mourimac, cap. Morgan, avec 5000 morues; le St-James, avec 25.000 morues; Afrique (de Boulogne), avec 15.000 morues; navire-hôpital France, ven. des lieux de pêche.

Le nav. holl. Notre-Dame-de-la-Mer est parti au jourd'hui pour les lieux de pêche.

Le temps est mauvais et gêne la pêche.

Seydisfjord, 14 avril. - Le nav. Perrosien, ven. de Fécamp, est arr. ici aujourd'hui.

Le nav. Bretonne, cap. Lelegat, est parti d'ici aujourd'hui, p. Bordeaux, avec 400.000 morues.

Fécamp, 14 avril. - Le chasseur Yveane est parti aujourd'hui p. l'Islande; il rapportera la 2e pêche du chalutier Provence.

La godette Cardine et le sloop Primrose doivent partir ces quelques jours pour l'Islande, pour prendre la deuxième pêche des chalutiers Liberté et Marguerite-Marie.

ÉVÉNEMENTS DE MER

STE-ANNE. - Brown-Head, 14 avril: La goélette Ste-Anne, qui a brûlé en mer, appartenant au port de Cancale, 30 hommes de l'équipage ont été sauvés par le st. James.

SEBASTIAN (S). - Hulle, 15 avril: Le nav. ang. à moteur Sebastian, all. de Kustendje au Havre et Rouen, est arrivé ici. Le capitaine rapporte que le moteur de tribord s'est arrêté, le 14 courant; on ignore encore pour quelle cause.

OUVERTURE DES PORTS DU HAVRE Du 17 Avril 1914

LAMBLARDIE..... 9 h. 1/2 à 14 h. 1/2 ANGOULEME..... 10 h. 1/2 à 15 h. 1/2

PLEIRE MER { 4 h. 53 - Hauteur 6 m 80 14 h. 32 - " 6 m 15

BASEE MER { 9 h. 15 - " 2 m 60 24 h. 51 - " 2 m 90

Levier du Soleil. 5 h. 9. D.Q. 17 avril à 8 h. 64 Cou. du Soleil. 18 h. 52. N.L. 25 à 41 h. 54

Lev. de la Lune. 2 h. 34. P.Q. 3 mai à 6 h. 58 Cou. de la Lune. 10 h. 16. P.L. 9 - à 21 h. 40

Port du Havre

Après Navires Entrés ven. de st. holl. Banda, Plugge, via Marseille

Après Navires Entrés ven. de st. ang. Normanie, Kernan, Southampton

Après Navires Entrés ven. de st. fr. Edouard-Corbisier, Jourdain, Morlaix

Après Navires Entrés ven. de st. fr. Deux-Frères, Lepaumier, Cherbourg

Après Navires Entrés ven. de st. fr. Isabelle, Brozec, Rouen ch. fr. Uille, Menes, Rouen

Après Navires Entrés ven. de st. fr. Paquebot-15, Combol, Rouen ch. fr. St-Charles, Valjean, Rouen

Après Navires Entrés ven. de st. fr. Paquebot-16, Ciel, Rouen ch. fr. Eole, Castel, Rouen

QUAI D'ORLÈANS

Basin de la Barre QUAI LAMANDÉ

QUAI CASIMIR-DELAUVIGNE Hiram

Basin de la Citadelle DARSE NORD

DARSE SUD Bionard-Corbisier

PETITES FORMES Darsin (S)

Basin de l'Europe QUAI DES TRANSLANTANTIQUES

QUAI RENAUD ET MARSEILLE Caqueux

QUAI DE NOUËME Deux Frères

Basin Bellot PREMIÈRE DARSE

DEUXIÈME DARSE

Basin Vauban QUAI FRIBSARD

Canal de Tancarville

COMMERCÉ Havre, le 16 Avril.

CAPÉS. - Les cours du terme étaient, à trois heures et quart, en hausse générale de 30 centimes sur la veille.

Ventes 21,000 sacs. On a coté en disponible: 400 s. P.-au-Prince triés..... 69 50 à -- (Le tout aux 50 kilos entrepôt.)

Cours à Terme

Établissements MM. les Courtiers de Marchandises assermentés près le Tribunal de Commerce

Havre, le 16 Avril 1914.

Table with columns for MOIS, CAFÉS, LAINES FINES

CAMPAGNE ELECTORALE

Un petit Poney gris à la halte de Rouelles. Les personnes ayant en leur possession sont priées de se faire connaître à M. Lejeune, 19, rue Bazan



Citoyens: je connais vos besoins, vos justes revendications. Votez pour moi et je vous promets mieux que «la poule au pot» tous les dimanches; je vous promets votre Dubonnet tous les jours!!! (Tonnerre d'applaudissements)

DISPARU

Un petit Poney gris à la halte de Rouelles. Les personnes ayant en leur possession sont priées de se faire connaître à M. Lejeune, 19, rue Bazan

ON DEMANDE EMPLOYÉ sérieux libéré du service militaire pour faire correspondance allemande et anglaise. Faire offres à la C. Française des Ext. av. Vincennes et Tonnais, B. postale 117. 14.17 (9502)

USINE de Demande Employé ayant satisfait au service militaire. - Bonne écriture et chiffrant bien. Indiquer références et exigences. C. G., boîte postale 195. (6012)

ON DEMANDE un Contremaître pour occuper du camionnage sur les quais. S'adresser chez M. AUG. BAYLE et Co, 8, place Jules Ferry, Le Havre. (6012)

THE HIGH LIFE TAILOR 2, rue du Général Faidherbe et 18, quai de l'Horloge. un bon OUVRIER ON DEMANDE TAILLEUR assuré à l'année et un GARÇON pour les courses et le nettoyage. (6001)

ON DEMANDE 2 Charretiers-Livreurs de 25 à 30 ans pour courses de liquides. S'adresser au bureau du journal. (6026)

MORIN Petit Clerc démissionnaire, demande un journal Le Havre, un journal Le Havre, un journal Le Havre, un journal Le Havre

ON DEMANDE JEUNE HOMME de 13 à 14 ans, pour faire les courses. S'adresser 59, rue Casimir-Delavigne. (60312)

ON DEMANDE Un Jeune Homme de 14 à 15 ans pour faire les courses et le nettoyage. S'adresser Maison BELLENGER, 41, rue Bernadine-St-Pierre. (6027)

ON DEMANDE Un Apprenti Electricien Bonne tenue exigée. Se présenter à midi ou sept heures soir, ELECTRICITE SAINT-ROCH, 60, rue d'Etretat. (9504)

ON DEMANDE Un Apprenti-Charcutier de 12 à 14 ans Nourri, Gouché, Payé S'adresser 59, rue Casimir-Delavigne. (60312)

ON DEMANDE Un Petit Jeune Homme de 13 à 14 ans, écrivain bien. - S'adresser 31, rue Amiral-Gourbillon. (6008)

ON DEMANDE Une jeune Fille de 14 à 15 ans, pour aider dans commerce. Non couchée. Bonnes références exigées. Prendre l'adresse au bur. du journal. (60202)

ON DEMANDE Une jeune FILLE de 15 à 17 ans sachant lire, écrire et faire du crochet pour personne seule. S'adresser au bureau du journal. (6012)

BOURSE DE PARIS du 16 Avril 1914

Table with columns for Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT

Table with columns for Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT

Table with columns for Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT

Table with columns for Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT

Table with columns for Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT

Table with columns for Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT

Table with columns for Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT

Table with columns for Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT

Table with columns for Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT

Table with columns for Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT

Table with columns for Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT

Table with columns for Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT

Table with columns for Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT

Table with columns for Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT

Table with columns for Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT

Table with columns for Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT

Table with columns for Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT

Table with columns for Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT

Table with columns for Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT

Table with columns for Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT

Table with columns for Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT, Valeurs Diverses au COMPTANT

BAZAR de L'ECONOMIE

45, rue Voltaire (en face la Grande Pharmacie des Halles Centrales)

Aujourd'hui VENDREDI 17 AVRIL

Vente Réclame Extraordinaire

POTS A EAU porcelaine blanche, bordure verte ou joli décor marjoliques, contenance 1 lit. 1/2 env. Le Pot à eau 0 60

PLATS CREUX porcelaine à feu-blanc, 3 grandes tailles Exceptionnellement 0 50, 0 40 0 30

SOUPIÈRES faïence, de services de table dépareillés La Soupière 1 20

GARNITURES de CUISINE composées de 6 boîtes porcelaine, décors modern-style sur fond dégradé avec inscription. La Série de 6 boîtes 2 60

SEaux HYGIENIQUES émail extra blanc avec filet bleu et or, large rebord permettant de s'asseoir. Exceptionnellement et ce jour seulement 4 90

TIMBRES de COMMERCE HAVRAIS pour tout achat Les Bons de l'UNION ECONOMIQUE sont acceptés en paiement

si vous prenez aux repas une eau minérale faite avec les Sels de RENO-LITHINE. En effet, ces sels décomposent la machine humaine et facilitent l'élimination par voie urinaire des déchets de l'organisme, tels que l'acide urique et les urates qui, en passant dans le torrent circulatoire, occasionnent la gravelle, la goutte, les maux de reins, les calculs, les dépôts urinaires. En quelques jours, tous les maux constatés ont une grande amélioration. La boîte de 10 tubes de sels de RENO-LITHINE, pour 10 litres et 30 jours de traitement, 1 fr. 60. - Dépôt: Grande Pharmacie des Halles-Centrales, 55, rue Voltaire.

si vous prenez aux repas une eau minérale faite avec les Sels de RENO-LITHINE. En effet, ces sels décomposent la machine humaine et facilitent l'élimination par voie urinaire des déchets de l'organisme, tels que l'acide urique et les urates qui, en passant dans le torrent circulatoire, occasionnent la gravelle, la goutte, les maux de reins, les calculs, les dépôts urinaires. En quelques jours, tous les maux constatés ont une grande amélioration. La boîte de 10 tubes de sels de RENO-LITHINE, pour 10 litres et 30 jours de traitement, 1 fr. 60. - Dépôt: Grande Pharmacie des Halles-Centrales, 55, rue Voltaire.

si vous prenez aux repas une eau minérale faite avec les Sels de RENO-LITHINE. En effet, ces sels décomposent la machine humaine et facilitent l'élimination par voie urinaire des déchets de l'organisme, tels que l'acide urique et les urates qui, en passant dans le torrent circulatoire, occasionnent la gravelle, la goutte, les maux de reins, les calculs, les dépôts urinaires. En quelques jours, tous les maux constatés ont une grande amélioration. La boîte de 10 tubes de sels de RENO-LITHINE, pour 10 litres et 30 jours de traitement, 1 fr. 60. - Dépôt: Grande Pharmacie des Halles-Centrales, 55, rue Voltaire.

si vous prenez aux repas une eau minérale faite avec les Sels de RENO-LITHINE. En effet, ces sels décomposent la machine humaine et facilitent l'élimination par voie urinaire des déchets de l'organisme, tels que l'acide urique et les urates qui, en passant dans le torrent circulatoire, occasionnent la gravelle, la goutte, les maux de reins, les calculs, les dépôts urinaires. En quelques jours, tous les maux constatés ont une grande amélioration. La boîte de 10 tubes de sels de RENO-LITHINE, pour 10 litres et 30 jours de traitement, 1 fr. 60. - Dépôt: Grande Pharmacie des Halles-Centrales, 55, rue Voltaire.

si vous prenez aux repas une eau minérale faite avec les Sels de RENO-LITHINE. En effet, ces sels décomposent la machine humaine et facilitent l'élimination par voie urinaire des déchets de l'organisme, tels que l'acide urique et les urates qui, en passant dans le torrent circulatoire, occasionnent la gravelle, la goutte, les maux de reins, les calculs, les dépôts urinaires. En quelques jours, tous les maux constatés ont une grande amélioration. La boîte de 10 tubes de sels de RENO-LITHINE, pour 10 litres et 30 jours de traitement, 1 fr. 60. - Dépôt: Grande Pharmacie des Halles-Centrales, 55, rue Voltaire.

si vous prenez aux repas une eau minérale faite avec les Sels de RENO-LITHINE. En effet, ces sels décomposent la machine humaine et facilitent l'élimination par voie urinaire des déchets de l'organisme, tels que l'acide urique et les urates qui, en passant dans le torrent circulatoire, occasionnent la gravelle, la goutte, les maux de reins, les calculs, les dépôts urinaires. En quelques jours, tous les maux constatés ont une grande amélioration. La boîte de 10 tubes de sels de RENO-LITHINE, pour 10 litres et 30 jours de traitement, 1 fr. 60. - Dépôt: Grande Pharmacie des Halles-Centrales, 55, rue Voltaire.

si vous prenez aux repas une eau minérale faite avec les Sels de RENO-LITHINE. En effet, ces sels décomposent la machine humaine et facilitent l'élimination par voie urinaire des déchets de l'organisme, tels que l'acide urique et les urates qui, en passant dans le torrent circulatoire, occasionnent la gravelle, la goutte, les maux de reins, les calculs, les dépôts urinaires. En quelques jours, tous les maux constatés ont une grande amélioration. La boîte de 10 tubes de sels de RENO-LITHINE, pour 10 litres et 30 jours de traitement, 1 fr. 60. - Dépôt: Grande Pharmacie des Halles-Centrales, 55, rue Voltaire.

si vous prenez aux repas une eau minérale faite avec les Sels de RENO-LITHINE. En effet, ces sels décomposent la machine humaine et facilitent l'élimination par voie urinaire des déchets de l'organisme, tels que l'acide urique et les urates qui, en passant dans le torrent circulatoire, occasionnent la gravelle, la goutte, les maux de reins, les calculs, les dépôts urinaires. En quelques jours, tous les maux constatés ont une grande amélioration. La boîte de 10 tubes de sels de RENO-LITH

Causerie de Quinzaine

LES DÉPURATIFS DU SANG

La machine humaine peut être comparée à une machine de précision, dont les rouages, extrêmement compliqués et délicats, s'encrassent, ont besoin d'être nettoyés souvent, si non elle est condamnée à fonctionner dans de mauvaises conditions et même souvent à ne plus fonctionner du tout.

Il y a compensation entre les dépenses et les réserves de l'organisme. Il n'est, en effet, pas une seule des maladies et des infirmités dont nous souffrons qui ne tienne à la détérioration, à la faiblesse, à l'encrassement des rouages de notre machine humaine.

La puissance curative réside : d'une part, de son action purgative sur l'estomac et l'intestin, dont il chasse toutes les matières qui pourraient irriter le sang et produire de nombreux troubles digestifs ; d'autre part, de sa parfaite assimilation au liquide de l'économie, dont il détruit ou élimine les éléments anormaux, virulents, qui sont la cause de nos maladies de peau, en y laissant les principes nutritifs indispensables au développement des systèmes osseux et nerveux.

Sans jamais fatiguer l'estomac, dont il favorise au contraire les fonctions digestives, ce dépuratif fait disparaître rapidement les maladies de la peau, telles que : Eczéma (sec ou humide), Herpès, Acné, Psoriasis (darts écaillés), Pityriasis (darts farineux), Dartres de toutes sortes, Rougeurs et Boutons de toute nature.

basé sur les derniers progrès de la science, constitue le médicament externe le plus efficace contre les maladies de la peau en général et contre l'eczéma en particulier.

UN VIEUX COMMANDEMENT
Chaque fois que saison changera
Soigneusement tu te purgeras.
Sans rien modifier à vos habitudes
Sans rien changer à votre régime
A CHAQUE CHANGEMENT DE SAISON
PURGEZ-VOUS
AVEC LES
PILULES DUPUIS
LAXATIVES elles sont souveraines contre la constipation.
DÉPURATIVES elles purifient et régénèrent le sang.
ANTIBILIEUSES elles activent le fonctionnement du foie.
ANTIGLAIREUSES elles chassent les glaires et guérissent l'estomac.
PURGATIVES elles nettoient l'intestin sans jamais donner de coliques.
Les Pilules DUPUIS
conservent ou rétablissent la santé en rendant
L'ESTOMAC PROPRE, L'INTESTIN LIBRE, LE SANG PUR
UN SIMPLE ESSAI
VOUS CONVAINCRA DE LEUR INCROYABLE EFFICACITÉ

CAVES GÉNÉRALES
Apéritifs
Apéritif au Vin Généreux... Fr. 1 40 le litre
Quinquina "Sphinx" » 1 40 »
Kina-Kola » 2 - »
Banyuls-Trilles » 2 20 »
Byrrh Violet Frères » 2 50 »
Quinquina Dubonnet » 2 75 »
Toni-Kola Secrestat » 3 20 »

VER SOLITAIRE toujours rendu,
avec la tête par l'usage du
Spécifique Végétal "LA COURGINE"
Confiture complètement inoffensive, agréable, facile à prendre pour Enfants et grandes Personnes.
LA BOITE : 5 FRANCS - PAR POSTE 5.50
* Camille SALACROU, spécialiste, 71, Rue Casimir-Delavigne, LE HAVRE

MALADIES DE LA FEMME
Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien : les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la
JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY
peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

ASTHME Soulagement immédiat par le LIQUEUR REHAUD, 50 fois plus active que poudre, cigarettes, etc. Résultat certain avec le 1er flacon. Nombreuses attestations de médecins et de malades. Dans toutes pharmacies. Le flacon, 4 fr. 80. - Vente en gros : Droguerie Levasseur, Le Havre.

ON DESIRE louer MAGASIN de plein pied et sans étage de 300 à 500 m. de superficie et bien couvert, dans quartier entre gare et bassins. S'adresser à la C. de Navigation, 119, boulevard de Strasbourg.

ON DEMANDE A LOUER pour St-Jean ou St-Michel Petit Pavillon ou Appartement à pièces, environ Quatre-Chemins. Ecrire R. C. 13 Poste restante, Sainte-Adresse. (66322)

CHAMBRE MEUBLÉE A LOUER Confortable, près de l'Hôtel de Ville. Prendre l'adresse au bureau du journal. (66312)

ON DEMANDE BONNE à tout faire sachant faire la cuisine, références exigées. - Prendre l'adresse au bureau du journal. (66372)

ECOUTEZ les Conseils du Docteur : NE SOUFFREZ PLUS DE L'ESTOMAC
Une digestion déficiente est une cause de mauvaise santé, de là l'origine des migraines, algèbres, embarras gastriques chroniques, dyspepsie, gastralgie, ulcérations, Cancères, dilatation, dysenterie, constipation, etc.
TOUT LE MONDE est guéri des Maux d'Estomac par L'ELIXIR Tri-Digestif LEUDET
Soulagement immédiat.
Un verre à liqueur à la fin de chaque repas
Prix du Flacon : 2 fr. 50
En vente au Pilon d'Or, 20, place de l'Hôtel-de-Ville, Havre.

ON DEMANDE A LOUER pour deux personnes, une chambre et un cabinet de toilette, à la cuisine et une personne sachant très bien conduire, libre toutes les matinales, de préférence ancienne femme de chambre. S'adresser, 67, boulevard de Strasbourg, 20, étage. No se présenter qu'avec des références sur place. (66322)

ON DEMANDE à louer de suite 1 ou 2 pièces pour bureau quartier Bourse. Ecrire au bureau du journal G. R. 34. (66312)

MME CHATILLON Voyante, Elève de PAPUS Assistée de son Fils célèbre Médium Reçoit tous les jours de 9 h du matin à 6 h du soir 1 bis, Place des Halles-Centrales, 1 bis Prix modérés - (1er étage) - Discrétion

FAIENCES - VERRERIES - PORCELAINES Articles de Ménage SEVESSAND FRÈRES 25, rue du Général-Faidherbe VERRERIE SPÉCIALE POUR CAFÉS-DÉBITS Articles pour Spécialités - Pipes de terre anglaises 4.9.13.17.21.25.39c (66366)

A LOUER MAGASIN d'environ 340 mètres de superficie, 45, rue Franklin. - S'adresser, pour visiter, 25, rue Franklin. (66388)

OCCASIONS à saisir : 2 petites voitures, 1 de 5 et 1 de 6 places, 1 de 6 places, l'autre de 6 places, attelées de chaque deux chevaux et leurs harnais, pour promenade d'enfants. - S'adresser chez Mme Veuve Gustave LEBLON, 71, r. de l'Église, pas. de la Trinité, Havre. (66202)

DENTIERS BIEN FAITS par M. MOTET, DENTISTE 52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse Réparations en 3 heures et Dentiers haut et bas à 1 fr. 50. Dents de 12 fr. 50. Dentiers dent. 35 fr. Dentiers haut et bas de 140 fr. 00. de 200 fr. 00. Fournisseur de l'UNION ÉCONOMIQUE

Mme HENRI Somnambule de naissance Célèbre par ses prédictions justes, sa probité et son grand talent Consulte sur tout et par correspondance, tous les jours, de 9 h du matin à 6 h du soir, rue Bernardin-de-Saint-Pierre, 15. Prix : 1 franc Sa méthode des initiations et passages (66314)

10 JARDINS A LOUER à Fricheuse Bien clos et prêts à ensemencher S'adresser tous les jours, de midi à 2 heures, 4, rue de Turéne. 17.18 (66332)

OCCASION Charrette Normande avec capote, parfait état. Charrette Poisy, avec capote. S'adresser 30, rue du Champ-de-Foire, chez J. FOUQUES, sellier. (66372)

DENTIERS Louvre Dentaire, autrillais, 74, rue d'Étretat, actuellement 127, rue d'Étretat, HAVRE en face la Brasserie Paillette Docteur WILLEMIN, de la Faculté de Médecine de Paris. - Dentiers livrables le jour même. Réparation en 3 h. Soins des dents, opérations et extractions. Tous les jours, de 9 h à 11 h. 1/2 et de 1 h. à 5 h. Les autres heures sur rendez-vous. Dimanches et fêtes, le matin, de 9 h à 11 h. 1/2. - Fournisseur de l'Union Économique. - Meilleur marché que partout ailleurs. Le 1er Juin 1914, le Louvre Dentaire sera transféré : 31, rue de Metz, MA 7D, 15021

Mme SYLLIA dont la renommée s'étend de plus en plus, donne tous les renseignements sur les événements de la vie par les Cartes et les Lignes de la Main. - Travail inédit contre toute concurrence. - Réponse de 9 heures à 7 heures, 2, Rue Moïse, près du Théâtre. (Entrée facile). - Traite par correspondance. - Discrétion. - Prix Modérés, BIEN RETENIR LE NUMÉRO 17.30 (66432)

Voiture d'enfant EN TRÈS BON ÉTAT Marque LA SOCIABLE Sera vendue à la SALLE DES VENTES Samedi. (66022)

A VENDRE TRÈS BON MARCHÉ Perroquets, Chiens Ténériffe, Singes depuis 15 fr. - Antilopes pour jardins. Café CHARLIE, 1, quai de Seine. (66332)

OCCASIONS 28, RUE THIERS, 28 - SANVIC Bon Landau d'Enfant avec capote..... 24 fr. Joli Petit Bureau chêne et acajou avec tiroirs 45 fr. 2 Lits nager, 2 pers., et sommiers neufs. 28 fr. 1 Lit acajou, 2 pers., avec très fort Sommier 38 fr. 1 Lit de fer, 2 pers., sommier neuf..... 20 fr. 1 Lit de fer, 1 pers., bon sommier..... 12 fr. 1 grande Bibliothèque teintée chêne..... 45 fr. 1 Lit 2 personnes et Sommier neuf..... 18 fr. 1 Chariot de bébé..... 3 fr. (66322)

VIEUX JOURNAUX A VENDRE aux 100 kilos S'adresser au bureau du journal.

EXCEPTIONNELLEMENT à Titre de Réclame JUSQU'À FIN MAI



Pour faire apprécier les qualités et le fini de la Bicyclette anglaise ROYAL SPEEDWHEEL, entièrement d'origine. LA MAISON R. MOREL 68 et 70, rue d'Étretat, Havre s'impose le gros sacrifice d'offrir à sa Clientèle et future Clientèle : 1 MODÈLE Homme, laissé à 165 fr., valeur 240 fr. » Dame » 185 fr., valeur 260 fr. Voir nos modèles exposés en vitrine Agent des marques : Automoto, Armor, St-Georges, New-Hudson. FOURNISSEUR DE L'UNION ÉCONOMIQUE

Mme ANDRÉANI Voyant Corse - Astrologie Dit les noms et dates. - Lignes de la main. - Tarots. Cartes étrangères Tous les jours de 9 h à 6 h. - Dimanche jusqu'à 5 h. 7, rue Palastro (Villa l'Érmitage) Sainte Adresse, près la Poste Traite par Correspondance (66072)

Fonds de Commerce à vendre POUR CÉDER ou ACHETER un bon FONDS DE COMMERCE, au Havre ou dans la Région; adressez-vous, en toute confiance, à l'INDICATEUR COMMERCIAL, 92, rue de Paris, au Havre. LMOY (66300)

Imprimerie du journal Le Havre 33, rue Fontenelle. Administrateur-Délégué-Gérant : O. RANDOLET.

Mme SYLLIA dont la renommée s'étend de plus en plus, donne tous les renseignements sur les événements de la vie par les Cartes et les Lignes de la Main. - Travail inédit contre toute concurrence. - Réponse de 9 heures à 7 heures, 2, Rue Moïse, près du Théâtre. (Entrée facile). - Traite par correspondance. - Discrétion. - Prix Modérés, BIEN RETENIR LE NUMÉRO 17.30 (66432)

DENTIERS BIEN FAITS par M. MOTET, DENTISTE 52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse Réparations en 3 heures et Dentiers haut et bas à 1 fr. 50. Dents de 12 fr. 50. Dentiers dent. 35 fr. Dentiers haut et bas de 140 fr. 00. de 200 fr. 00. Fournisseur de l'UNION ÉCONOMIQUE

Mme BLANCA dont la renommée est acquise au Havre depuis 10 années, donne renseignements sur tous les événements de la vie, de 9 h à 6 heures. 43, rue Voltaire 43 (1er étage) (Samedis et Dimanches exceptés) 45.17 (66492)

Biens à Louer Beaux Appartements de cinq pièces à louer pour St-Jean prochain ou à mi-terme. Confort moderne. S'adresser, 59, rue Joseph-Morlet ou chez M. MABILLE, 5, place Saint-Vincent-de-Paul. 14.13.17 (66362)

A LOUER pour Saint Jean, 2 pièces, cuisine, salle de toilette, eau, gaz, électricité. Prix : 500 francs. Visible le mardi, le jeudi et le vendredi de 10 heures à 12 heures. S'y adresser. (66338)

Biens à Vendre A VENDRE de gré à gré 2 Pavillons à Sainville, rue Gambetta, n° 9 et 11, avec grand jardin, tout près de l'église et à proximité de 2 tramways. Libre de location. S'adresser à M. VIOLETTE, 134, boulevard de Strasbourg. 9.13.17 (66369)

Annouces Légales Etude de M. LAYET, notaire à Criqueville-l'Évesnel. Purge d'Hypothèques Légales Aux termes d'un procès-verbal dressé par M. Layet, notaire à Criqueville-l'Évesnel, commis à cet effet par justice, le vingt-six février mil neuf cent quatorze, faisant suite à un cahier de charges rédigé par le même notaire, le dix-neuf janvier précédent, déposé au rang de ses minutes le vingt du même mois de janvier, il a été sur la licitation judiciaire intervenue entre : Monsieur Anthime-Amédée Lebas, journaliste, demeurant à Angerville-l'Orcher; Madame Angéline-Marie-Jeanne Lebas, épouse de Monsieur Louis Saiton, journaliste, avec lequel elle demeure à Saint-Sauveur d'Emleville; Madame Augustine-Suzanne-Germaine Lebas, épouse de Monsieur Georges-Auguste Guéard, charretier, avec lequel elle demeure au Havre, rue Bourdaloue, n° 21; M. Monsieur Loup-André Vignier, principal clerc de notaire, demeurant à Criqueville-l'Évesnel; celui-ci pris en sa qualité de tuteur ad hoc des mineurs Marie-Georges-Anthime Lebas, né à Cuverville, le six juillet mil huit cent quatre-vingt-seize, et Marie-Athénaïs Lebas, née au même lieu, le quatre mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, issus du mariage de Monsieur et Madame Lebas-Chouquet ci-dessus nommés. Fonction à laquelle il a été élu et qu'il a acceptée aux termes d'une délibération du Conseil de famille desdits mineurs, reçu et précédé par Monsieur le Juge de paix de Criqueville-l'Évesnel.

CABINET DE MM. RIVIERE & MARCADEY 109, boulevard de Strasbourg - LE HAVRE Attribution d'un Fonds de Commerce

2 AVis D'un acte sous signatures privées, en date au Havre, du trois avril mil neuf cent quatorze, enregistré, contenant dissolution de la Société en nom collectif établie au Havre, rue Hérold-Gottembe, n° 7, entre M. Georges-Louis-Gatherine Borely, entrepreneur de camionnage, demeurant au Havre, rue Hérold-Gottembe, n° 7, et M. Paul-Louis Duby, également entrepreneur de camionnage, demeurant au Havre, rue Neuve, n° 38, sous la raison sociale : « BORELY & DUBY »

Annouces Judiciaires Etude de M. André HOUZARD, licencié en droit, avoué au Havre, 28, rue Nadeau. Assistance judiciaire. - Décision du dix-sept août mil neuf cent douze. DIVORCE D'un jugement par défaut rendu de conclure rendu par la première Chambre du Tribunal civil du Havre, le six novembre mil neuf cent treize, enregistré, expédié et signifié. Entre : Madame Eugénie-Adrienne BERT, épouse de Monsieur Marcel-Joseph Durand, ladite dame demeurant à Sainte-Adresse, 2, rue de la Mairie. D'une part; Et : Monsieur Marc-Joseph BERTAND, demeurant précédemment à Gonville-l'Orcher, hameau de Bignefort, actuellement sans domicile ni résidence connus en France. D'autre part. Il résulte que le divorce a été prononcé entre les époux Durand-Bertand, au profit de la femme, avec toutes ses conséquences de droit. M. Huzard, avoué du siège, occupait pour Madame Durand dans cette instance. Fait et rédigé par l'avoué sous-signé. Au Havre, le seize avril mil neuf cent quatorze. Pour extrait : (9000) Signé : HOUZARD.

Tribunal de Commerce FAILLITES Par jugement du Tribunal de commerce du Havre, en date du 14 avril 1914, Madame Veuve Gréverie, coquillière, demeurant à Gravelle-Sainte-Honorine, rue Leconte de Lisle, a été déclarée en état de faillite. - Sydad prov. : A. Savary.

Tribunal de Commerce FAILLITES Par jugement du Tribunal de commerce du Havre, en date du 15 avril 1914, le sieur Nicolas Simon, hôtelier, demeurant au Havre, rue de Sainte-Adresse, 47, a été déclaré en état de faillite. - Sydad prov. : A. Savary.